

CYBERMENACES
L'ALGÉRIE EN MESURE
D'ASSURER SA
SOUVERAINETÉ
NUMÉRIQUE

P.16



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
LE GÉANT AMÉRICAIN
NVIDIA ARRIVE EN
ALGÉRIE VIA OOREDOO

P.4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 25 JUIN 2024 // N°843 // PRIX 20 DA

LES ORIENTATIONS DU
PRÉSIDENT TEBBOUNE LORS
DU CONSEIL DES MINISTRES

**L'AGRICULTURE,
LE MAILLON
FORT DE
L'ÉCONOMIE
DE DEMAIN**

L'Algérie veut développer davantage le secteur agricole, notamment la filière céréalière, pour en faire un pilier de l'économie nationale, dans le cadre d'une stratégie plus globale qui tient compte d'un ensemble de facteurs dont l'amélioration des conditions de production et du transfert de savoir-faire aux agriculteurs...

P.3



NOUREDDINE SAADI, PORTE-
PAROLE DE L'ALLIANCE DES
CINQ POUR LA CANDIDATURE
DE BELKACEM SAHLI :

**«NOTRE CANDIDAT
A UNE AMBITION
POLITIQUE»**

Cinq partis politiques ont pris la décision de parrainer la candidature de Belkacem Sahli.

P.2



TRAVAUX DU FORUM
D'AFFAIRES ALGÉRO-TURC

**HISSER
LE VOLUME DES
TRANSACTIONS
À DIX MILLIARDS
DE DOLLARS**

Le ministre turc du Commerce, Ömer Bolat, a déclaré, hier, que la Turquie et l'Algérie avancent de manière déterminée pour atteindre l'objectif de dix milliards de dollars de volume commercial entre les deux pays.

P.4



INAUGURATION, HIER, DE LA 55^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

TEBBOUNE SE RENSEIGNE SUR LES ÉQUIPEMENTS MILITAIRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, au Palais des expositions, à l'inauguration de la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger, placée sous le thème «une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement...».

Lire en page 3



COLLECTE DES SIGNATURES, RÉVISION DES LISTES
ÉLECTORALES ET NUMÉRISATION

ASSOUL INTERPELLE L'ANIE

Dans une démarche résolue en vue des prochaines élections présidentielles, la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a soulevé des préoccupations majeures concernant l'équité du processus de la collecte des signatures.

P.2



NOUREDDINE SAADI, PORTE-PAROLE DE L'ALLIANCE DES CINQ POUR LA CANDIDATURE DE BELKACEM SAHLI :

«Notre candidat a une ambition politique»

Cinq partis politiques ont pris la décision de parrainer la candidature de Belkacem Sahli. Pour ce faire, l'ANR a été incluse dans le conglomérat dit Groupe des partis pour la stabilité et les réformes. Belkacem Sahli, SG de l'Alliance nationale républicaine (ANR), assume pleinement, en tant qu'homme d'Etat, comme se plaît à le qualifier son staff de campagne, sa participation dans l'ancien gouvernement de 2012 en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères, chargé de la Communauté à l'étranger, ainsi que son intégration à l'Alliance présidentielle au lendemain du scrutin présidentiel de 2014. Entretien avec le porte-parole du G5, Noureddine Saadi...

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

COMMENT SE PASSE CONCRÈTEMENT VOTRE PARCOURS POUR LA COLLECTE DES 50 000 SIGNATURES NÉCESSAIRES À LA CANDIDATURE DE BELKACEM SAHLI ?

Sahli est candidat au nom du «Groupe des partis pour la stabilité et les réformes». De ce fait, il jouit de la confiance de beaucoup d'électeurs, pour son parcours, sa jeunesse, sa participation à la gestion des affaires de l'Etat et sa présence sur le terrain. Comme vous pouvez le constater, alors que plusieurs autres partis ont choisi le chemin (facile) des soutiens, lui a pris la décision de se porter candidat. Donc, il a une ambition politique, mais également un programme, des soutiens, des objectifs...

ET SUR LE TERRAIN, COMMENT LES CHOSSES ÉVOLUENT-ELLES ?

Il n'est pas toujours évident de collecter 50 000 signatures à un moment où l'électeur algérien semble avoir démissionné de la pratique de ses droits politiques. Il est malheureux de constater que le citoyen algérien tourne le dos à l'appel des partis de le faire intégrer dans un processus civique, mais le fait est là, et on arrive difficilement à le faire intéresser à ce qui est déjà un enjeu de son avenir et l'avenir de son pays. C'est malheureux parce que les partis portent la lourde responsabilité de la démission de l'électeur de la pratique politique. Comment les citoyens répondent-ils à un président de parti qu'ils n'ont plus revu depuis cinq ans ? Je demande au ministère de l'Intérieur d'exiger que les présidents de parti ne puissent plus rester à la tête de leur

formation politique plus de cinq années de suite. Cela permettra l'alternance et les poussera à travailler réellement dans la proximité de leurs électeurs.

VOTRE CANDIDAT EST DONC TOUJOURS À LA RECHERCHE DE SON ÉLECTORAT...

Notre candidat ne cherche pas à avoir pour lui un taux quelconque pour cette présidentielle ou à se faire créditer d'un bon score, mais à faire réussir le processus en cours. C'est là son objectif premier. Car, voyez-vous, il y va de la crédibilité de l'image de l'Algérie tant sur le plan interne qu'à l'international. Cependant, il nous faut d'abord convaincre l'électeur algérien de participer, de voter, pour qui il veut, mais de marquer sa présence par son retour à la pratique réelle de ses droits politiques, dont les élections prési-



dentielles constituent la vitrine. Bien sûr, tout cela reste tributaire de l'adhésion du citoyen à cette importante échéance politique nationale.

F.O.

COLLECTE DES SIGNATURES, RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES ET NUMÉRISATION

Assoul interpelle l'ANIE

Dans une démarche résolue en vue des prochaines élections présidentielles, la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a soulevé des préoccupations majeures concernant l'équité du processus de collecte des signatures. Candidate à la présidentielle, Assoul a dénoncé, dans une plainte envoyée à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), publiquement, trois obstacles qu'elle estime «compromettre sérieusement la transparence et l'égalité des chances pour tous les candidats». Assoul a pointé du doigt «la chronologie entourant la convocation du corps électoral et la période effective pour la formalisation des parrainages auprès des annexes locales de l'ANIE. «Alors que la date officielle de convocation était fixée au 8 juin, elle affirme que dans de nom-

breuses localités, cette formalisation n'a véritablement commencé qu'à partir du 18 juin, voire plus tard. Cette incohérence temporelle», qui, selon Assoul, «risque de désavantager certains candidats en restreignant leur accès aux parrainages nécessaires».

Bien qu'elle soutienne le principe de la numérisation du processus électoral, la patronne de l'UCP a exprimé des réserves quant à son déploiement actuel. Elle affirme que le nouveau système, encore en phase d'expérimentation, «ne semble pas capable de remplir efficacement les objectifs qui lui sont assignés. Cette transition numérique, si elle n'est pas correctement mise en œuvre, pourrait compromettre la fiabilité et l'accessibilité du processus électoral, essentiels pour assurer une compétition équitable», ajoute Assoul. La candidate a

vivement critiqué la période de révision des listes électorales, prévue du 12 au 27 juin. Selon elle, «ce calendrier ne tient pas compte des engagements majeurs qui affectent particulièrement les jeunes électeurs, tels que les examens universitaires, le Bac, la fête de l'Aïd, et d'autres événements académiques et festifs». Cette contrainte temporelle, argue-t-elle, «exclut injustement une partie significative de la jeunesse algérienne du processus électoral en ne leur offrant pas suffisamment de temps pour s'inscrire pour la première fois sur les listes électorales». Pour adresser ces préoccupations, Zoubida Assoul a formulé trois demandes spécifiques à l'ANIE. Elle demande premièrement la prolongation d'au moins une semaine de la période de révision des listes électorales, afin de permettre à un plus grand nombre de

jeunes de s'inscrire. Deuxièmement, elle propose que l'inscription et le vote soient permis uniquement avec le Numéro d'identification national (NIN), simplifiant ainsi le processus pour les électeurs. Troisièmement, elle demande une extension de dix jours supplémentaires pour la récolte des parrainages et le dépôt des dossiers de candidature, afin d'assurer à tous les candidats potentiels une chance équitable de se présenter. Assoul rappelle à l'ANIE son rôle crucial en tant que gardien des processus électoraux démocratiques en Algérie. Elle affirme que «la correction de ces lacunes est essentielle non seulement pour garantir des élections transparentes et équitables, mais aussi pour renforcer la confiance du public dans l'intégrité démocratique du pays».

Oumssia B.

ANIE

Une plateforme pour faciliter la légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis en place une plateforme sur son site officiel pour faciliter la légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles des prétendants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, a

indiqué dimanche dernier un communiqué de l'Autorité. La plateforme accessible via le lien https://rdv2024.ina-elections.dz/rdv_tesdik permet aux prétendants à la candidature ayant retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles de prendre rendez-vous

pour la légalisation de ces formulaires en dehors des heures de travail prévues dans la décision modifiée fixant les modalités de souscription et de légalisation des signatures individuelles au profit des prétendants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, a précisé

l'ANIE. «Une fois la demande de rendez-vous introduite, le concerné est invité à confirmer sa demande, après quoi un rendez-vous lui est attribué, le jour même, pour procéder à la légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles», a ajouté la même source.

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Atelier sur le plan de mise en œuvre

Les travaux d'un atelier interactif sur «le Plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption», organisé par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en coordination avec l'Autorité de contrôle administratif (ACA) d'Égypte ont débuté hier, à Alger. Cet atelier de trois jours portera sur «l'échange d'expériences et d'expertises» entre les parties algérienne et égyptienne, en vue «d'appuyer les compétences des cadres de la HATPLC». La présidente de la HATPLC, Salima Mousserati, a souligné dans son allocution d'ouverture des travaux «l'importance de cette rencontre qui permettra

aux participants de tirer avantage de l'expérience et de l'expertise de l'Égypte en matière de lutte contre la corruption» et de s'enquérir des «mécanismes de mesure des résultats et de contrôle». L'atelier s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de coopération entre la HATPLC et l'ACA, l'objectif étant de «tirer avantage de l'expérience égyptienne en termes de prévention et de lutte contre la corruption», a rappelé Mme Mousserati, ajoutant que ce rendez-vous offrait aux participants l'opportunité de «renforcer leurs connaissances en matière d'élaboration de données, de formulaires et de rapports, ainsi que pour les méthodes de mise en

place de mécanismes de mesure et de contrôle, outre les modalités de mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la corruption». Cet atelier intervient «en application de la Convention signée entre les deux instances, en février 2023», a-t-elle ajouté, précisant que ladite Convention «prévoit l'organisation de rencontres nationales, régionales et internationales en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de la formation et de l'échange d'expériences et de connaissances entre les deux parties». Pour sa part, le président de l'ACA, Mohamed Abu Naama, a mis l'accent sur l'importance de l'organisation de cet atelier «pour l'échange

de connaissances et d'expertises entre les deux parties», mais aussi pour mettre en avant les réalisations de son pays en matière de «mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption» et de «modalités d'élaboration de données, de mesure des résultats et d'application de lutte contre la corruption». Abu Naama a mis en avant l'importance de «tirer profit de l'expérience de l'Algérie en la matière, échanger les connaissances entre les deux parties, notamment s'agissant des modalités de mise en œuvre des principes et objectifs de la stratégie pour une lutte plus efficace contre la corruption, sous toutes ses formes».

INAUGURATION, HIER, DE LA 55^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Le président Tebboune se renseigne sur les équipements militaires

Le Président Tebboune a inauguré, hier, au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée, cette année, sous le thème «une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement...».

Près de 700 exposants algériens et étrangers y prennent part. Cette édition se poursuivra jusqu'au 29 juin en cours. Le chef de l'Etat s'est rendu au stand de l'Etat de Palestine où il s'est entretenu avec les responsables de «Beit Jala Pharmaceutical Company», créée en 1944. Il a par ailleurs écouté des explications et reçu des informations concernant l'hôpital militaire de campagne, relevant du ministère de la Défense nationale, et la Société de développement de l'industrie automobile affiliée à la Direction des fabrications militaires. La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre du Commerce et de la Promotion des expor-



tations, Tayeb Zitouni, ainsi que des membres du Gouvernement, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et des autorités locales de la wilaya d'Alger. Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, dont le pays est l'invité d'honneur de cette nouvelle édi-

tion, était également présent à la cérémonie d'inauguration. L'Algérie et la Turquie ont réussi à jeter les bases d'une coopération étroite en matière de commerce et d'investissement, appelée à s'intensifier. Vu l'intérêt exprimé par les deux pays, cette coopération a été portée à un rang de priorité encore plus élevé. Le forum

algéro-turc, qui s'est tenu hier à Alger, contribue à la promouvoir. Il constitue un espace de rencontre dans lequel les opérateurs des deux pays peuvent échanger, et discuter de projets de coopération et de partenariats dans de nombreux domaines. Un riche programme d'animation est prévu tout au long de cette manifestation et qui mettra en évidence les liens historiques entre l'Algérie et la Turquie ainsi que la culture et le patrimoine turcs à travers des conférences et des spectacles artistiques. Cette édition est par ailleurs marquée par le retour du Canada et de la République tchèque. Elle regroupe cette année pas moins de dix secteurs d'activité.

Elle devrait drainer pas moins de 400 000 visiteurs, selon la Safex. La FIA constitue une plateforme, et un espace pour développer le réseautage professionnel, promouvoir le partenariat à long terme. De même, elle constitue une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays. Parmi les secteurs et filières représentés à cette foire, dont les pavillons d'exposition couvriront une surface de 50.000 m², figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services.

Youssef S.

LES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

L'agriculture, le maillon fort de l'économie de demain

L'Algérie veut développer davantage le secteur agricole, notamment la filière céréalière, pour en faire un pilier de l'économie nationale, dans le cadre d'une stratégie plus globale qui tient compte d'un ensemble de facteurs dont l'amélioration des conditions de production et du transfert de savoir-faire aux agriculteurs. Le défi est à sa portée, puisque le potentiel est là, et il pourrait bien grandir encore. Des centaines d'hectares de terres fertiles ont déjà été attribués. Et les superficies agricoles vont encore augmenter dans les années à venir, selon les orientations du Président Tebboune, qui a présidé, avant-hier, une réunion du Conseil des ministres, dans laquelle il a ordonné de fixer un objectif stratégique, à même d'augmenter les surfaces cultivées dans le Grand Sud à 500 000 hectares, notamment avec l'investissement du Qatar sur 117 000 hectares et celui de l'Italie sur 36 000 hectares, outre les investissements nationaux sur 120 000 hectares. Optimiste, le chef de l'Etat a souligné que l'autosuffisance totale est désormais à portée de main, grâce à une production à hauteur de 80% de blé dur, étant une tradition de production et de consommation algérienne et compte tenu de sa disponibilité en petites quantités sur les marchés internationaux par rapport au blé tendre. Le Président de la République a

en outre ordonné la production de grains de maïs et interdit sa récolte avant maturité complète. Il a instruit le ministre de l'Agriculture à l'effet d'associer les agriculteurs à l'opération de sensibilisation, en vue d'améliorer la productivité par hectare, laquelle ne doit pas être inférieure à 55 quintaux/hectare dans les régions du Sud, connues pour les moyens considérables dont elles disposent, notamment en termes d'eau et d'électricité.

INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES : UN DÉFI COLOSSAL

Et les moyens de fournir l'énergie et les services connexes seront encore renforcés, et ce, dans le cadre de l'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, un projet largement évoqué par le Président Tebboune à l'occasion de la réunion du Conseil. Ainsi, le chef de l'Etat a ordonné d'approfondir des études, en tenant compte que la réalisation doit se faire en plusieurs étapes et selon les priorités, que le réseau électrique à Béchar, Adrar, Ouargla et In Salah est appelé à se renforcer - si c'est possible -, en attendant de le raccorder au Nord, au vu des besoins croissants enregistrés dans les régions du Sud en matière d'électricité, notamment en été, outre l'expansion des activités écono-

miques dans le Grand Sud. Le président de la République a également instruit le ministre de l'Energie d'adopter la technique d'enfouissement sous terre des lignes électriques au lieu des piliers, notamment au niveau des villes, en vue d'en renforcer la résilience face à l'impact de la nature et d'en réduire les pertes. Il a en outre enjoint d'inclure dans ce projet, un schéma d'approvisionnement en électricité des lignes ferroviaires devant être installées à travers différents projets dans notre Grand Sud, ainsi que des exploitations agricoles.

UN CHU DE 500 LITS POUR TIZI-OUZOU

Dans un autre chapitre, le Conseil des ministres a donné son aval pour conclure un marché de gré à gré entre le groupe Cosider et le ministère de l'Habitat, représenté par la Direction locale des équipements publics, pour le lancement des travaux après parachèvement de toutes les études afin de réaliser cette structure d'une capacité de 500 lits, au profit des habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le Conseil des ministres a, par ailleurs, adopté le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques. Dans le domaine du numérique, un rapport d'étape relatif à l'état d'avancement du

processus de numérisation a été présenté, outre un exposé conjoint sur les mesures prises en vue de la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile. D'autres sujets ont été également évoqués à la faveur de la réunion du Conseil des ministres. Le président de la République a ainsi ordonné d'aplanir les obstacles administratifs qui empêchent de recruter la catégorie des jeunes dans les structures relevant des deux secteurs de la Jeunesse et des Sports dans les wilayas du Sud, en fonction des moyens et des dotations disponibles.

Il a aussi instruit le gouvernement d'entamer les opérations de raccordement national des barrages, notamment les grands barrages, selon un calendrier bien défini. De même, il a réitéré ses orientations aux membres du gouvernement à l'effet de suivre, rigoureusement, les préoccupations des citoyens et d'assurer un contact permanent avec eux. Le Président Tebboune a enfin ordonné aux responsables d'informer, à l'avance, les citoyens à travers les stations de radio locales, le cas échéant, de tout ce qui a trait à la maintenance ou à la réparation de toute perturbation technique d'approvisionnement de la population en différentes énergies.

Y. S.

EN VISITE OFFICIELLE DE DEUX JOURS

Tebboune reçoit le vice-président de la République de Turquie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz. Le président de la République et le vice-président de la République de Turquie ont présidé, à cette occasion, une rencontre élargie entre les

délégations des deux pays. Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, s'est recueilli, au Sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale. Yilmaz a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des

martyrs de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, avant de visiter le Musée du Mou-djahid où il a signé le registre d'or. Le vice-président de la République de Turquie a entamé, dimanche, une visite de travail de deux jours en Algérie. A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, le vice-président turc a été accueilli par le

Premier ministre, Nadir Larbaoui, accompagné du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille, et de la Condition de la femme, Mme Kaouter Krikou, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

BAC 2024

Hisser le volume des transactions à 10 milliards de dollars

Le ministre turc du Commerce, Ömer Bolat, a déclaré hier, que la Turquie et l'Algérie avancement de manière déterminée pour atteindre l'objectif de 10 milliards de dollars de volume commercial entre les deux pas...

Le ministre Bolat a participé, au programme d'ouverture de la Délégation commerciale algérienne, où la Türkiye est l'invitée d'honneur de la 55e Foire internationale d'Alger. Dans son discours, il s'est d'abord félicité de la dynamique commerciale entre les deux pays, assurant que la Türkiye et l'Algérie avancement de manière déterminée pour atteindre l'objectif de 10 milliards de dollars de volume commercial entre les deux pays. Et d'ajouter: «Je voudrais annoncer la bonne nouvelle que les négociations sur l'accord commercial préférentiel entre les deux pays commenceront très bientôt». Bolat a déclaré que leur visite avec une délégation composée d'éminents représentants du monde des affaires et d'organisations non gouvernementales était importante pour le développement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays, et a rappelé qu'ils avaient signé une déclaration commune sur la signature d'un accord commercial préférentiel avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en novembre de l'année dernière, dans le cadre de la deuxième réunion de haut niveau Türkiye-Algérie, qui s'est tenue en Algé-

rie sous la présidence des présidents des deux pays.

LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES EN ALGÉRIE A DÉPASSÉ 6 MILLIARDS DE DOLLARS

Bolat a souligné que le volume du commerce bilatéral avec l'Algérie était de 6,3 milliards de dollars à la fin de l'année dernière et a poursuivi ses propos comme suit : «Ce chiffre est le plus haut niveau que nous ayons atteint au cours des dernières années. Ce chiffre est le plus élevé que nous ayons atteint jusqu'à présent. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2024, nous sommes heureux de constater que la tendance à la hausse se poursuit. En effet, le volume de nos échanges bilatéraux a augmenté de 8 % au cours des cinq premiers mois de cette année par rapport à la même période de l'année précédente et a atteint environ 2,7 milliards de dollars. Nous avançons à grands pas vers l'objectif d'un volume d'échanges commun de 10 milliards de dollars, et je voudrais annoncer la bonne nouvelle que les négociations sur l'accord commercial préférentiel entre les deux pays commenceront très bientôt». Soulignant que les



relations entre l'Algérie et la Türkiye suivent un cours positif, le ministre turc a déclaré qu'une organisation nationale de participation a été organisée avec le soutien du ministère, avec la participation de 51 entreprises, institutions et organisations exportatrices à la 55e Foire commerciale internationale. Bolat a également souligné les investissements mutuels entre les deux pays: «La main-d'œuvre développée et qualifiée de la Türkiye, son environnement d'investissement stable et régulier, son système avancé d'incitation à l'investissement, ses politiques gouvernementales favorables aux investisseurs et sa situation géographique stratégique offrent des opportunités uniques à de nombreux investisseurs du monde entier. L'Algérie est non seulement la porte d'entrée de la Türkiye en Afrique, mais aussi le plus grand partenaire d'investissement en Afrique. Le montant

des investissements de nos entreprises en Algérie a dépassé les 6 milliards de dollars. La Türkiye est le pays qui investit le plus et fournit le plus d'emplois en Algérie, à l'exception du pétrole et du gaz naturel». Affirmant qu'ils sont prêts à fournir toutes sortes de soutien aux investisseurs algériens en Türkiye, le ministre Bolat a déclaré qu'ils «continueront à travailler pour accroître la coopération et les investissements mutuels» entre les deux pays dans les domaines des énergies renouvelables, de l'infrastructure de l'eau, des hydrocarbures et des mines, en particulier dans la mécanisation agricole et l'énergie solaire. Bolat a rappelé qu'avec l'accord signé entre les deux pays à Ankara le 7 mai, les restrictions de vol mutuelles ont été levées et le nombre de vols est passé de 35 à 80 par semaine. Notant que les entreprises turques ont entrepris 636 pro-

jets d'une valeur de 21,3 milliards de dollars en Algérie à ce jour, Bolat a déclaré que le secteur considérait l'Algérie comme un partenaire important. Pour sa part, Zitouni a appelé les opérateurs économiques algériens et turcs à élargir la coopération bilatérale dans «les secteurs productifs prometteurs, tels que les produits agricoles, alimentaires et de transformation, les produits mécaniques et électroménagers, les industries plastiques et d'emballage, les produits intégrés dans les chaînes de valeur mondiales, ainsi que le secteur du tourisme et des services». Zitouni a expliqué que «l'Algérie a de fortes capacités productives», rappelant qu'en 2023, elle a exporté un volume de 3,6 milliard de dollars de produits vers la Turquie, tandis que les importations depuis ce pays ont avoisiné les 2,5 milliards de dollars ?

S.F.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le géant américain Nvidia arrive en Algérie via Ooredoo

Les technologies du géant américain Nvidia vont faire leur entrée en Algérie via l'opérateur qatari des télécommunications Ooredoo. Nvidia et Ooredoo viennent de signer un accord pour déployer sa technologie d'intelligence artificielle (IA) dans les centres de données du groupe qatari dans les pays où il est présent. Dans un communiqué, Ooredoo a déclaré que cela fera de lui la première entreprise de la région capable de donner à ses clients des centres de données au Qatar, en Algérie, en Tunisie, à Oman, au Koweït et aux Maldives un accès direct à la technologie de traitement graphique et d'IA de Nvidia. Nvidia est une société multinationale américaine spécialisée dans les technologies graphiques et l'intelligence artificielle. Fondée en 1993, elle est devenue un leader mondial dans la conception de processeurs graphiques (GPU) pour les ordinateurs personnels, les stations de travail et les serveurs. «Nos clients B2B, grâce à cet accord, auront accès à des services auxquels leurs concurrents n'auront probablement pas accès pendant encore 18 à 24 mois», a déclaré le PDG d'Ooredoo, Aziz Aluthman Fakhroo, lors d'une interview à l'agence britannique Reuters. De son côté, Ronnie Vasishta, vice-président senior des télécommunications chez Nvidia, a déclaré que fournir cette technologie permettra à Ooredoo d'aider plus efficacement ses clients à déployer

des applications d'IA générative. Les deux sociétés n'ont pas divulgué la valeur de l'accord, qui a été signé en marge du TM Forum à Copenhague (Danemark) le 19 juin, selon Reuters, qui souligne qu'Ooredoo n'a pas non plus révélé quel type exact de technologie Nvidia il installera dans ses centres de données, indiquant que cela dépend de la disponibilité et de la demande des clients. A noter que Ooredoo est l'un des trois opérateurs mobiles activant en Algérie, avec Mobilis et Djazzy (opérateurs publics). Selon l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), Ooredoo Algérie a affiché 13,10 millions d'abonnés

au 31 décembre de 2023 avec 25,44% de part de marché. Mobilis arrive en tête avec 22,51 millions d'abonnés et une part de marché estimée à 43,70%. Il est suivi par Djazzy avec 15,89 millions d'abonnés et 30,86% de part de marché. Cet accord marque le premier lancement à grande échelle de Nvidia dans une région où Washington a limité les exportations de puces américaines sophistiquées afin d'empêcher les entreprises chinoises d'utiliser les pays du Moyen-Orient comme une porte dérobée pour accéder à la toute dernière technologie d'IA, rappelle Reuters. En outre, le PDG d'Ooredoo a indiqué que son groupe investit 1 milliard de dollars

pour augmenter la capacité de ses centres de données régionaux de 20 à 25 mégawatts supplémentaires en plus des 40 mégawatts dont il dispose actuellement, et prévoit de presque tripler ce chiffre d'ici la fin de la décennie. La société a scindé ses centres de données en une société distincte, suite à une décision similaire prise l'année dernière pour créer la plus grande société de pylônes du Moyen-Orient dans le cadre d'un accord avec Zain du Koweït et TASC Towers Holding de Dubaï. Ooredoo prévoit également de scinder ses câbles sous-marins et son réseau de fibre optique en une entité distincte, selon Fakhroo.

PÔLE FINANCIER DE LA COUR D'ALGER

Cinq suspects sous mandat de dépôt pour blanchiment d'argent

Le pôle financier de la cour d'Alger a annoncé hier, le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le blanchiment d'argent et les revenus criminels, en dissimulant et en camouflant leurs sources suspectes à l'aide d'agences dirigées par des fonctionnaires et des fonctionnaires publics, à la fois nationaux et étrangers.

Une enquête a été ouverte impliquant huit suspects. Le communiqué de l'autorité judiciaire a indiqué que suite à des informations sur la fuite présumée de B.M.L., faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux pour implication dans des affaires de corruption, facilitant l'exfiltration de revenus criminels à l'étranger avec la com-

PLICITÉ de ses partenaires nationaux, une enquête préliminaire a conduit à la présentation de huit personnes suspectées devant le parquet. L'autorité judiciaire enquête sur des accusations de blanchiment d'argent et de mouvement de fonds illicites à l'étranger dans le cadre d'une organisation criminel-

le, en violation des lois et réglementations sur les transactions financières internationales. Après être entendus par le juge d'instruction, des mandats de dépôt ont été émis contre cinq accusés, tandis que les autres sont soumis à des mesures de contrôle judiciaire. Des procédures légales seront prises à l'égard de l'accusé en fuite.

SAÏD ZERB, DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE :

« La récidive est en constante diminution »

S'exprimant lors d'un Symposium international sur le développement du système de formation des cadres de l'administration pénitentiaire, organisé hier à Alger, en collaboration avec la fondation allemande de coopération juridique internationale (IRZ), le directeur de l'administration pénitentiaire a affirmé que « la récidive est en constante diminution ». Cette rencontre vise à échanger des expériences pour développer le système de formation et de formation continue au profit des employés de l'administration pénitentiaire. Saïd Zerb, a ajouté que la mise en place d'un système de formation moderne appuyé par des moyens et des programmes pédagogiques diversifiés s'avère nécessaire, en vue de se mettre au diapason des pratiques internationales. « Cela contribuera au développement du système pénal algérien et de la direction pénitentiaire, notamment en

termes de réinsertion des détenus », a-t-il précisé, avant de signaler que le secteur pénitentiaire en Algérie repose sur un système de formation doté d'énormes de capacités, citant à titre illustratif l'Ecole nationale du personnel pénitentiaire et ses quatre annexes qui regroupent 2.400 places. Il a également fait savoir que ces structures suivent un programme pédagogique de formation spécialisée, lequel est régulièrement mis à jour pour suivre les évolutions. La relation établie avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale a permis d'organiser 12 ateliers de formation et deux forums internationaux, animés par huit experts allemands auxquels ont participé plus de 160 employés de l'administration pénitentiaire autour des thèmes du traitement des détenus, la classification des détenus et le plan individuel d'exécution de la peine.

PROCHE-ORIENT

Le Hezbollah est prêt à défier Israël

Le 8 octobre, au lendemain de l'attaque du Hamas contre Israël, le Hezbollah libanais est entré dans le conflit. En lançant des missiles sur des installations militaires dans le nord d'Israël. 80.000 colons israéliens vivant dans le nord ont fui leurs maisons. Ils sont toujours installés dans des hôtels partout en Israël en attendant le retour au calme sur ce front. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avait annoncé que la campagne de riposte entre le Hezbollah et les forces israéliennes se poursuivrait jusqu'à ce



qu'un cessez-le-feu permanent soit conclu à Gaza. Le Hezbollah est ancré dans les communautés chiites qui habitent le sud du Liban. Israël s'attend-il à ce que cette population s'en aille ? Ce ne sera pas le cas

En cas de nouveau conflit, le Hezbollah a l'intention de franchir la frontière et d'occuper certaines parties du nord d'Israël. Il est également prêt à étendre la guerre si cela s'avérait nécessaire.

EN PARTENARIAT AVEC UNE SOCIÉTÉ TURQUE

Exportation du premier produit textile algérien vers la France



Le président du Conseil algérien de renouveau économique, le CREA, Kamel Moula, a déclaré que les relations algéro-turques ont connu un dynamisme remarquable ces dernières années, et « ce n'est pas un hasard si la Turquie est l'invitée d'honneur de la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger ». Dans son discours à l'occasion du Forum des hommes d'affaires algéro-turcs, tenu hier, à Alger, Moula a révélé que l'Algérie a mis en œuvre de nombreuses

réformes pour améliorer le climat des affaires. Dans ce contexte, dit Moula, l'Algérie exportera son premier produit textile vers la France en partenariat avec la Turquie. Et Moula de révéler également : « Il y a 1.300 entreprises turques en Algérie et la présence économique turque dans notre pays est de bonne facture », affirmant que l'élargissement des domaines de coopération entre les deux pays permettra de créer un « développement intéressant ».

RAPPORT CONFIDENTIEL SUR L'ARMÉE ÉGYPTIENNE

Les soldats égyptiens n'en peuvent plus de rester les bras croisés

Il est difficile pour les troupes égyptiennes stationnées à la frontière entre Gaza et l'Égypte de rester les bras croisés pendant qu'Israël tue des Palestiniens et leurs propres camarades. Ainsi, les soldats égyptiens servant à la frontière entre Gaza et le Sinaï sont de plus en plus démoralisés par leur incapacité à aider les Palestiniens qu'ils voient être tués par les bombardements israéliens, a rapporté Middle East Eye (MEE) le 18 juin. Shahenda Naguib, correspondante de MEE, a interviewé plusieurs soldats égyptiens dans la ville de Port-Saïd, où les soldats servant dans le Sinaï font escale pour se reposer entre deux déploiements dans le Sinaï. « C'est douloureux de savoir que vous pouvez aider, mais vous êtes enchaînés et ne pouvez pas aider à sauver votre peuple du

massacre », a déclaré Omar, 23 ans, qui a servi comme officier de patrouille dans le nord du Sinaï en Égypte, et le long de la frontière avec Rafah à Gaza au cours de la dernière année. « Nous avons observé et entendu l'intensité des bombardements israéliens à Rafah, et nous voyons des dizaines de familles palestiniennes franchir les frontières ». La guerre menée par Israël contre Gaza a jusqu'à présent tué plus de 37.000 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants. « Nous nous entraînons jour et nuit et répétons des chants de marche contre l'ennemi sioniste, et nous entendons des bulletins d'information dédiés vantant à quel point l'armée est prête, mais lorsque cet ennemi tue des milliers de nos frères, nous restons les bras croisés », a déclaré Omar à MEE.

LONGTEMPS L'APANAGE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Le Niger reprend ses droits sur ses ressources naturelles

Les pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel renforcent l'orientation stratégique qui concerne non pas seulement le cadre militaro-sécuritaire et géopolitique, mais également celui de la géoéconomie à l'heure de la nécessité d'un contrôle souverain des ressources nationales et d'un choix de partenaires basé sur les intérêts des pays à qui appartiennent les dites ressources stratégiques. La toute récente décision du Niger de reprendre le contrôle d'une grande mine d'uranium à un groupe hexagonal conforte ces orientations. Les autorités du

Niger ont retiré le permis d'exploitation d'une grande mine d'uranium, celle d'Imouraren, à la compagnie hexagonale Orano (ex-Areva).

Comme le note l'Agence nigérienne de presse (ANP), le ministre des Mines, le colonel Abarchi Ousmane, a notifié au DG d'Imouraren SA, que le terrain couvert par le « Permis Imouraren » fait retour au domaine public et se trouve libéré de tout droit en résultant, en application des dispositions des articles 59 et 61 de l'ordonnance n°93-16 du 2 mars 1993 portant sur la loi minière. Le ministre des Mines a

appuyé cette décision du gouvernement nigérien par le fait que le plan d'exploitation proposé dans la lettre du DG d'Imouraren du 26 avril 2024, « ne répondait pas à nos attentes ». Par lettre citée en référence, « vous avez été mis en demeure pour la deuxième fois, de reprendre les travaux d'exploitation dans un délai de trois (3) mois, conformément aux dispositions de la loi minière et à l'étude de faisabilité transmise à l'administration des Mines et validée par l'Etat du Niger ». Cette mise en demeure expirait le 19 juin 2024.



L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX : 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le CEREFÉ signe un mémorandum d'entente avec la KEA

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a signé, lundi à Alger, un mémorandum d'entente avec l'Agence coréenne de l'énergie (KEA), dans le but de renforcer la coopération technique dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert...



Le mémorandum d'entente a été signé, à l'occasion de la tenue du 1er Forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique par le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa et le vice-président de la KEA, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, du DG de l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA), Jang Bonghee et du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Farouq Kehailia également vice-directeur de l'Asie orientale au ministère, outre des cadres des différents secteurs, institutions et experts des deux pays. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Yassaa a affirmé que la signature de

ce mémorandum entre le CEREFÉ et la KEA constitue «un outil important de rapprochement institutionnel visant à asseoir un partenariat durable et bénéfique pour les deux parties». A ce propos, Yassaa a souligné que ce document contribuera au renforcement de la coopération technique entre le CEREFÉ et la KEA, en plus de favoriser l'échange d'expertises et de connaissances en matière d'efficacité énergétique et dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre. Il a ajouté que la coopération avec la KEA via ce mémorandum sera particulièrement focalisée sur l'échange d'informations concernant les politiques et résolutions de l'efficacité énergétique, l'infrastructure de la qualité pour le contrôle des

appareils électroménagers, la contribution des nouvelles technologies et des solutions innovantes de l'efficacité énergétique et l'élaboration d'études conjointes dans les domaines y afférents. De son côté, le vice-président de l'Agence coréenne de l'énergie a souligné que ce mémorandum permettra de partager les différentes expertises liées à l'efficacité énergétique acquises par l'Agence coréenne dans ce domaine. Pour le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, cet accord confirme l'engagement

des deux pays à renforcer leur coopération bilatérale et à la diversifier pour inclure tous les domaines d'activité, ainsi qu'à concrétiser de manière efficace les projets de partenariat entre les deux parties, ajoutant que cette idée s'est cristallisée en moins de deux mois, ce qui traduit, selon lui, «la volonté forte des deux parties d'aller de l'avant dans le renforcement et la diversification des projets de partenariat». De son côté, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, a affirmé que le mémorandum d'entente ouvrirait la voie à un large éventail d'activités de coopération,

notamment l'échange d'experts, les visites de délégations, les séminaires, les réunions, et les ateliers, outre la promotion de différentes formes de coopération entre les organisations, les entreprises privées et les sociétés. L'ambassadeur coréen a souligné, dans ce sens, que le partenariat entre les deux pays bénéficie d'un énorme potentiel et offre de nombreuses opportunités à explorer en intégrant l'expertise technique et les approches novatrices de l'Agence coréenne de l'énergie avec les connaissances locales et les initiatives stratégiques proposées par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Le même intervenant a également souligné que «les efforts de coopération conjoints permettront non seulement de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais contribueront également de manière significative à promouvoir le développement durable et la croissance économique dans les deux pays».

MEILLEURES HUILES D'OLIVE

L'Algérie enchaîne les distinctions à l'international

Reconnue pour sa qualité supérieure, l'huile d'olive vierge algérienne poursuit son succès à l'international et remporte de nouveaux concours d'évaluation de la qualité de l'huile d'olive vierge, notamment à Tokyo, à Londres et Berlin. C'est le cas de l'huile d'olive de la marque Baghliya, qui s'est distinguée dans de nombreux événements internationaux et a remporté dix médailles, depuis le

début de l'année 2024. Les plus récentes distinctions ont été remportées par l'huile d'olive Baghliya, de l'huilerie Kiared, établie à Boumerdès.

Riche en apports nutritifs, ce produit a été salué par les plus grands experts de la dégustation, lors de la compétition internationale de l'huile d'olive de Londres. En effet, lors de cet événement, Baghliya a conquis le jury, composé d'ex-

perts en la matière, et a réussi à remporter la médaille d'Or. Mais ce n'est pas tout. À son prestigieux palmarès, l'huilerie Kiared ajoute une nouvelle distinction (une médaille d'or), obtenue lors du GOOA de Berlin, en ce début du mois de juin. Par ailleurs, cette huilerie, gérée par Hamid Kiared, a aussi posé son bagage au Japon, notamment à Tokyo, où elle a remporté la médaille d'or pour récom-

penser sa qualité supérieure. Ces trois consécutions interviennent quelques semaines après la distinction de Baghliya à Athènes, en Grèce. Mais aussi, après sa distinction en Anatolie et à la compétition d'IVOIOOC d'Italie. Au total, cette huile d'olive algérienne extra vierge compte à son actif plus de 45 médailles, dont une dizaine décrochées au cours de l'année 2024.

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Geely et Chery entament les procédures de réalisation de projets industriels en Algérie

Le secteur de la fabrication automobile suscite un grand intérêt de la part du gouvernement algérien. Plusieurs opérateurs se sont adressés à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) pour enregistrer officiellement leurs projets, parmi ces opérateurs, la marque chinoise Chery, représentée par Auto Leader

Company, la marque chinoise Geely, représentée par SARL Sodivem, ainsi que l'entreprise chinoise Kama Automobile. Omar Rekkache, DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a confirmé le début de l'enregistrement des marques automobiles auprès de l'agence pour réaliser des investisse-

ments locaux en Algérie. Il s'agit de l'entreprise Geely, actuellement en phase d'enregistrement, et de Chery, qui a déjà terminé le processus. Ainsi, concernant les usines automobiles, en plus de l'opérateur Stellantis représentant la marque Fiat, qui a officiellement commencé la production dans la wilaya d'Oran à la fin de l'année dernière, le directeur général de l'AAPI a fait savoir que l'opérateur Chery Algérie a récemment enregistré son projet auprès de l'AAPI, son siège social est situé dans la wilaya de Boumerdès, après avoir obtenu l'agrément des services du ministère de l'Industrie. De même, l'opérateur Geely Algérie est également en phase d'enregistrement, finalisant actuellement l'étude technique et

économique. Par ailleurs, l'opérateur chinois Kama Automobile, spécialisé dans la production de véhicules utilitaires légers tels que les MiniTrucks et MiniVans, s'est rapproché des services de l'agence pour se renseigner sur les procédures d'enregistrement de l'investissement en Algérie. En outre, Rekkache a précisé qu'aucun opérateur n'a encore demandé de terrain, sachant que les usines automobiles devraient bénéficier de terrains spécifiques, comprenant de vastes espaces appropriés. En cas de demande de la part des opérateurs, l'AAPI étudiera cela en concertation avec les services du ministère de l'Industrie pour identifier les zones où ces investissements peuvent être implantés.

DÉCLARATION DE DEVICES, VOYAGES EN ALGÉRIE

Les mises en garde de la douane

Les membres de la diaspora, mais aussi, les voyageurs étrangers sont nombreux à passer l'été en Algérie. D'ailleurs, près de 3.5 millions de personnes, parmi la communauté nationale à l'étranger, sont attendues pour les vacances d'été, sur le territoire national. Celles-ci se posent le plus souvent des questions à propos des procédures douanières à accomplir, mais surtout sur le montant de devises autorisées à transporter lors d'un voyage en Algérie. D'ailleurs, lors d'une intervention à la radio nationale, le contrôleur général de la douane, en l'occurrence Abdenasser Khentout, est revenu sur ce point et a mis en garde les personnes qui prévoient de transporter, lors de leurs voyages en Algérie, d'importantes sommes de devises. En effet, Abdenasser Khentout explique que les services de la douane collaborent avec plusieurs banques pour vérifier les montants retirés par chaque voyageur et mener des

enquêtes sur les déclarations de devises faites avant le voyage en Algérie. Par conséquent, ce même responsable met en garde ces passagers et les invités à respecter la législation en matière de transfert de capitaux et de devises depuis et vers le territoire national. Par ailleurs, le contrôleur général de la douane explique que le non-respect de ces lois expose le voyageur en question à de lourdes amendes, voire à des peines de prison. La déclaration de devises est une procédure douanière très simple qui consiste en un simple formulaire à remplir. L'entrée et la sortie de devises étrangères du territoire font l'objet d'une déclaration, lorsque le montant dépasse les 1.000 euros pour les Algériens et les 5.000 euros pour les étrangers. En ce qui concerne la monnaie nationale, le dinar, le montant maximum autorisé à l'exportation, sans déclaration, est fixé à hauteur de 10.000 DA.

COMPAGNIE TUNISIENNE NOUVELAIR

Une nouvelle offre promotionnelle pour les dessertes Alger-Tunis

La compagnie tunisienne vient de dévoiler son programme des vols, et une nouvelle offre tarifaire en faveur des voyageurs algériens et tunisiens. Elle a fait savoir qu'elle desservira, cet été, l'aéroport international de Houari Boumediene à Alger, au départ de Tunis, à raison de trois vols par semaine. Notamment tous les mardis, jeudis et dimanches. En ce qui concerne le prix des billets

d'avions, Nouvelair a fait part du lancement d'une nouvelle offre promotionnelle. Et maintenant leurs billets de voyage à seulement 25.000 DA. Le tarif promotionnel s'applique sur les vols, en aller-retour, entre Alger et Tunis, programmés tout au long de la saison estivale. L'offre est valable pour les réservations effectuées sur le site et l'application mobile de la compagnie aérienne tunisienne.

GUERRE EN UKRAINE

Deux attaques meurtrières en Russie

Au lendemain des attaques de Derbent et Makhatchkala, qui ont coûté la vie à 15 policiers et quatre civils, les autorités ont annoncé avoir établi les identités des assaillants...

Le gouverneur du Daghestan a visité l'église et la synagogue attaquées et dénoncé une attaque contre «l'unité multiethnique» de la région. «Au cours de la répression des actions criminelles, cinq personnes impliquées dans le crime ont été éliminées», a indiqué le Comité national antiterroriste ce 24 juin dans un communiqué, au lendemain des terribles attaques de Makhatchkala et Derbent dans la République russe du Daghestan. 15 agents des forces de l'ordre et quatre civils, dont un prêtre orthodoxe, ont été tués par des terroristes armés. Deux églises orthodoxes, une synagogue et un poste de police ont été attaqués. Les autorités russes indiquent avoir établi les identités des assaillants, sans pour l'heure les préciser. Cinq terroristes ont été neutralisés durant de violentes fusillades qui ont duré jusque dans la nuit. Les motivations et revendications des assaillants n'ont pas encore été éclaircies. Le comité d'enquête a indiqué que ces «actions criminelles» relevaient d'actes terroristes et que ses agents, notamment des experts du centre médico-légal, continuaient leur travail sur le terrain. Le grand rabbin de Russie,

Berl Lazar, a dénoncé un «crime ignoble», guidé par la volonté de «tuer le plus grand nombre possible d'innocents». Le gouverneur se rend dans les lieux de culte attaqués. Le gouverneur du Daghestan, Sergueï Melikov, s'est rendu dans la synagogue et dans l'église de Derbent, où les traces des attaques sont toujours visibles. «Nous savons qui est derrière ces attaques terroristes et quel objectif ils poursuivent», a-t-il déclaré sur Telegram. «Leur objectif est de porter atteinte à notre unité multiethnique, mais ils ne réussiront pas», a-t-il ajouté. «Des mesures seront prises pour identifier tous les membres de ces cellules dormantes, qui se sont sans doute préparées, y compris depuis l'étranger», a-t-il encore déclaré. Les autorités locales ont décrété trois jours de deuil, du 24 au 26 juin. Région russe à majorité musulmane voisine de la Tchétchénie, le Daghestan a été le théâtre dans les années 2000 d'affrontements armés à répétition avec des djihadistes, comme une grande partie du Caucase.

Frappe meurtrière par ATACMS contre Sébastopol

Une attaque de missiles ukrai-



niens, le 23 juin dernier, a pour l'heure fait au moins quatre morts, et plus de 150 blessés à Sébastopol, en Crimée, selon les autorités locales. Des fragments de missiles sont tombés sur les plages où se trouvaient des vacanciers. De nombreux enfants comptent parmi les victimes. Quatre personnes, dont deux enfants, ont été tuées à Sébastopol, a indiqué ce 23 juin en fin de journée le gouverneur de Crimée Mikhaïl Razvojaev, cité par TASS. 151 autres ont été blessés. Au moins 13 seraient dans un état grave. «Le régime criminel de Kiev, qui a renoncé à sa foi [aujourd'hui est le jour de la Fête orthodoxe de la Trinité, NDLR.], a lancé en plein jour une attaque de missiles balistiques avec des armes à sous-munitions», a-t-il ajouté. Sur les réseaux sociaux, des images sont apparues de fragments tombant sur les plages où se trouvaient des habitants. D'autres débris ont provoqué

des incendies dans des zones boisées, semble-t-il maîtrisé par les services d'urgence. Le gouverneur a indiqué que l'ensemble du système de santé était mobilisé et que les victimes recevaient tous les soins médicaux nécessaires. «L'ennemi a frappé sournoisement, alors que parmi les civils, certains revenaient du service, certains étaient déjà partis à la mer avec leurs enfants», a poursuivi Razvojaev avant d'adresser ses condoléances aux habitants ayant perdu des proches et d'assurer les familles du soutien des autorités. Poutine «a chargé les autorités fédérales de fournir toute l'assistance nécessaire à Sébastopol. Presque immédiatement après l'attaque de Sébastopol par les forces armées ukrainiennes, notre président Vladimir Poutine a exprimé ses condoléances aux familles des victimes», a encore indiqué le gouverneur dans

l'après-midi. «Le Président a chargé les autorités fédérales de fournir toute l'assistance nécessaire à Sébastopol. Un avion a été envoyé de Moscou. Après avoir reçu les premiers soins, les enfants seront envoyés dans les meilleurs hôpitaux de Moscou», a-t-il ajouté. Les médias locaux ont rapporté qu'un sauveteur, blessé à la tête par un éclat, avait malgré tout aidé des vacanciers à fuir la plage d'Ouchkouevka et à se réfugier dans des sous-sols. L'une des personnes tuées était la fille de 9 ans de l'adjoint au maire de la ville de Magadan, Oleg Averyanov. La petite fille se défendait avec ses parents sur la plage. «Il s'agit d'une attaque terroriste typique. Et, bien sûr, pas seulement le régime de Kiev et les forces armées ukrainiennes ont quelque chose à voir avec cela», développe Vassili Dandykine en pointant la frappe guidée par les Américains : «c'est leur missile, leur mission de vol». L'attaque «ne sera malheureusement pas la dernière», souligne-t-il et demande une réponse «beaucoup plus dure». Selon l'analyste, pour les Américains, la ville de Sébastopol «est encore plus emblématique que le pont de Crimée. C'est à Sébastopol qu'a commencé le printemps de Crimée (événements qui ont débouché sur le rattachement de la Crimée à la Russie en 2014, ndlr)».

CORÉE DU SUD-CORÉE DU NORD

Les tensions montent dans la zone démilitarisée

Du mouvement à la frontière entre les deux Corées. Depuis, les tensions ont changé de nature. Désormais, des troupes nord-coréennes ont fait irruption à trois reprises dans la zone démilitarisée qui sépare le Nord et le Sud. Des intrusions qui augmentent les possibilités de crise frontalière dont l'escalade pourrait être rapide. Jeudi marquait la troisième fois en deux semaines que des soldats nord-coréens faisaient irruption en territoire sud-coréen au travers de la zone démilitarisée. Pour rappel, cette bande de terre large de 4 km, à cheval sur la frontière entre les deux Corées, sert de zone tampon depuis 1953. Surveillée par

près d'un million de soldats, l'accès y est fortement réglementé. Si chaque pays peut aller et venir dans sa partie de la zone démilitarisée, il est évidemment interdit de franchir la frontière tracée en son milieu. À trois reprises donc, une trentaine de soldats nord-coréens ont franchi la frontière sur une vingtaine de mètres. En effet, à chaque intrusion, les soldats nord-coréens ont fait demi-tour après des avertissements et des tirs de sommation des gardes sud-coréens. Pas d'escarmouche et pas d'escalade de violence pour l'heure. D'après les observations du commandement sud-coréen, ces soldats sont en fait équipés d'outils et

seraient vraisemblablement en train d'effectuer des travaux du côté nord-coréen de la frontière. Comme le révèle NK News, site spécialisé sur les affaires nord-coréennes, il est possible de voir par image satellite d'importants travaux. Des parcelles entières de la zone démilitarisée ont été déforestées et il semblerait que les nord-coréens y installent des murs et autres dispositifs militaires comme des barrières anti-char. Les intrusions de l'autre côté de la frontière seraient accidentelles lors des travaux, même si l'on peut remarquer quelques constructions à cheval sur cette dernière, ce qui pose la question de possibles fran-

chissements volontaires. La raison de ce renforcement reste incertaine. Les soldats nord-coréens retournent chez eux à la suite aux tirs de sommation des gardes sud-coréens. Des soldats qui installent des mines ont par erreur déclenché l'une d'entre elles, tuant quelques-uns de leurs hommes d'après le commandement sud-coréen. Certains observateurs estiment que le régime nord-coréen souhaiterait provoquer une réaction de la part du sud en construisant des défenses à sa frontière. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent à dire que ces travaux sont probablement amenés à se poursuivre dans les prochains mois.

MALI

Dix opposants présentés devant la justice

Les opposants à la junte malienne interpellés jeudi 20 juin sont accusés de «réunion clandestine» et de vouloir «déstabiliser la transition», ont été présentés, hier, devant la justice. Avant ce rendez-vous crucial, les avocats de la défense dénoncent «un dossier vide» et espèrent la libération de leurs clients. Ceux-ci sont désormais dix, le onzième ayant été déjà libéré. Les 11 responsables de l'opposition ont été arrêtés par des agents des Services du renseignement du Mali. Les avocats de la défense dénoncent des arrestations extra-judiciaires. Pour eux, cela devrait entraîner l'annulation de la procédure. «Ce qu'il faut retenir de ce dossier, c'est qu'il n'y a même pas de dossier. Si les personnes sont arrêtées par des services non habi-

lités à le faire. Et on vient devant la justice pour demander maintenant, à celle-ci, de prendre le train en marche. Cela pose problème», a déclaré Me Hyacinthe Koné. Sur le fond du dossier, les milieux proches du pouvoir affirment que les

opposants à la junte ont été arrêtés, parce qu'ils ont violé la décision officielle qui suspend, depuis avril dernier, les activités des partis politiques. «On a ouï-dire qu'il s'agit d'une violation du décret qui interdisait les activités politiques.

Nous l'avons attaqué devant les juridictions et le droit dit manifestement qu'il y a beaucoup d'illégalités qui frappent ce décret», a souligné Maître Hyacinthe Koné. Les avocats de la défense espèrent la libération de leurs clients.

CRISE DIPLOMATIQUE

Le Rwanda prêt à entrer en guerre avec la République démocratique du Congo

«Nous sommes prêts à nous battre. Nous n'avons peur de rien» a affirmé auprès de France 24 le président, Paul Kagame, au sujet des relations tendues entre Kigali et Kin-

shasa. Il a ensuite répondu aux accusations du Président congolais, Félix Tshisekedi, portées contre le Rwanda voisin, d'avoir organisé «un génocide» dans l'Est de la

RDC. En réponse, Paul Kagame a à son tour accusé son homologue d'orchestrer la renaissance d'une «idéologie génocidaire» dans l'Est de la RDC, visant les Tutsis congo-

lais. De plus, il a refusé de confirmer la présence de soldats rwandais sur le sol congolais, proposant plutôt de s'interroger sur les «causes profondes du problème».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya Bordj Badji Mokhtar
Daïra Bordj Badji Mokhtar
Commune Bordj Badji Mokhtar
N° d'Identification Fiscale: 098401259004528

**Avis D'appel D'offre Ouvert National ouvert avec exigence
de capacités minimales N° 20 /2024**

Le Président de l'APC de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales portant:

" réalisation des travaux d'ouverture et de revêtement a la commune de Bordj Badji Mokhtar "

Les entreprises publiques ou privées qui remplissent les conditions minimales énumérées ci-dessous se rapprocher du Bureau du marché de commune de Bordj Badji Mokhtar pour consulter ou retirer le cahier de charge contre paiement 10.000.00 DA Dix mille dinars Algérien.

1- Capacités professionnelles :

Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie Quatre (04) ou plus en Travaux Publics comme activité principale

Le contenu du fichier d'affichage:

- Les offres doivent comporter: dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière, accompagnées des documents mentionnés dans les instructions aux soumissionnaires; Article n° 10 Page n° 04

Préparation et soumission des offres:

- Le " dossier de candidature ", " L'offre technique " et " L'offre financière " sont placés dans des enveloppes séparées et bien fermées. Chacune d'elles montre le nom de l'institution exposante La référence et l'objet de l'appel d'offres et il comprend les mots "dossier de candidature", "L'offre technique" et " L'offre financière" incluent les cas. Ces enveloppes doivent être placées dans une autre enveloppe scellée et masquée et chargée d'une phrase

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -N°...../2024

" réalisation des travaux d'ouverture et de revêtement a la commune de Bordj Badji Mokhtar "

Le Dernière délais du dépôt des offres est fixé le quinzième (15) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP 8h00 à 12h00 au bureau du marché de la commune de Bordj Badji Mokhtar.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14H00 au siège de L'APC de Bordj Badji Mokhtar (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant Au même endroit et au même moment).

L'EXPRESS DU 25/06/2024

ANEP : N° 2416020871

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

MISE EN DEMEURE N°1

- Vu le contrat approuvé en date du 05/03/2024 portant Réalisation d'une Unité Principale de la Protection Civile à Ain Défla – LOT N° 07 : « Réalisation d'une résine pour remise véhicules d'incendie et l'aménagement extérieur », conclu entre Monsieur le Wali de la wilaya de Ain Défla représenté par Monsieur le Directeur de l'Administration Locale d'une part et Monsieur BEN HADJ DJILLALI MEGHRAOUA, d'autre part, agissant au nom et pour le compte de EURL EL RABIE – Ain Défla;
 - Vu l'ordre de service N°01 en date du 05/03/2024;
 - Suite aux différentes visites des services techniques sur site du dit projet, nous avons constaté un retard considérable dans la réalisation du projet;
 - Vu le non respect du planning, des recommandations et des orientations données par le service contractant;
 - Vu l'expiration du délai contractuel;
 - L'Entreprise des travaux de bâtiment EURL EL RABIE - Ain Défla - BEN HADJ DJILLALI MEGHRAOUA, est mise en demeure pour la première fois (N°1) en vue de reprendre les travaux en dotant le chantier de tous les moyens nécessaires (humains et matériaux) afin de permettre la relance effective des travaux et ce dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de première parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et la presse.
 - Veiller à la levée des réserves enregistrées par le service technique.
 - Suivre les différentes recommandations du service technique.
- Faute de quoi, les mesures coercitives prévues dans le contrat seront engagées par le service contractant.

L'EXPRESS DU 25/06/2024

ANEP : N° 2416020868

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

SERVICE MARCHES PUBLICS

N°56/DEP/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 37010001903

Etude pour la Réalisation d'un Collège Type (06/300 R) à Tindouf

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur Le wali de la wilaya de Tindouf représenté par le directeur des équipements publics, informe les soumissionnaires ayant répondu au Concours d'architecture N° 06/2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude), Publie dans les quotidiens "العاصمة" "نيوز" et "L'EXPRESS" en date du 20/02/2024, Concernant: Etude pour la Réalisation d'un Collège Type (06/300 R) à Tindouf.

Que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, a donné les résultats suivants :

L'étude :

Soumissionnaire	NIF	Montant et Délai proposé	Montant et Délai corrigé	Note	Observation
BET MEDJAHDI Chafike	182100101520106	10 350 000,00 DA 03 mois	10 350 000,00 DA 03 mois	82,38	Mieux disant Pré-qualifié

Un délai de 10 jours, à compter de la première publication du présent avis, est accordé aux entreprises ou un éventuel Recours, les soumissionnaires sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 82 du décret n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 25/06/2024

ANEP : N° 2416020774

MÉDÉA

Plusieurs projets lancés dans l'alimentation en eau potable

Plusieurs projets visant une meilleure alimentation en eau potable dans les communes de Médéa et Berrouaghia ont été lancés et d'autres mis en service au niveau de ces deux importantes agglomérations urbaines, a-t-on appris dimanche dernier, auprès de la direction locale de ressources en eau. Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 m³ d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia ont été lancés récemment dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers du chef-lieu de la commune, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nasseridine Bechani. Un autre projet portant extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Ain-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa vers la commune de Berrouaghia a été également mis en chantier, a-t-il indiqué. Le projet consiste en la réalisation de réservoirs d'eau et de différentes installations hydro-

liques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib au profit des habitants de la commune de Berrouaghia sur une distance de 13 km, a-t-il précisé. Plus de 12.000 m³/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en exploitation à travers les communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daïra de Berrouaghia, a expliqué Bechani. Les trois communes de la daïra de Berrouaghia avaient bénéficié, au titre du plan d'urgence 2021, de nombreux projets qui ont permis d'éviter de grandes pénuries d'eau suite notamment à la baisse des apports en eau du barrage de Koudiet Acerdoune (Bouira) qui assurait une partie de l'alimentation des foyers de la daïra, a-t-il rappelé. Le directeur a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robeia, Ouled-Deid et Berrouaghia et d'un système d'ad-



duction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune. Un réservoir d'une capacité de 5.000 m³ a été construit et mis en exploitation

dans le cadre du même plan d'urgence à El-Fernane, à la périphérie nord de la ville de Berrouaghia, qui est venu s'ajouter au réservoir de 10.000 m³ mis en exploitation début 2020 dans

la région de Sabah, à l'est de Berrouaghia, outre la réhabilitation de la station de Ain-Omrane qui alimente une partie de l'agglomération de Berrouaghia, a-t-il noté.

Dans le souci de réduire les pertes d'eau occasionnées par les fuites enregistrées sur le réseau de distribution d'eau des communes de Médéa et de Draa-Smar, un projet de modernisation du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib vers ces deux localités est «en phase» de lancement, a affirmé Bechani. Une fois achevé, le projet va permettre d'économiser entre 3.000 et 4.000 m³ d'eau était perdue quotidiennement, soit près du quart de la quantité d'eau pompée vers ces deux communes à partir du barrage de Ghrib, a-t-il souligné. La prise en charge de ces fuites d'eau est appelée à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable pendant les périodes de grandes chaleurs où la demande d'eau augmente sensiblement, a conclu le directeur des ressources en eau.

TIARET

Lancement des travaux pour l'alimentation en eau potable de 11 communes à partir du bassin hydrique d'Adjr Maya

Le SG du ministère de l'Hydraulique, Amar Bougueroua a donné, dimanche dernier, à Tiaret, le coup d'envoi du projet d'alimentation en eau potable de 11 communes de la wilaya déléguée de Ksar Chellala et de la wilaya de Tiaret, à partir du bassin hydrique d'Adjr Maya. A cette occasion, Bougueroua a exhorté les entreprises chargées de la concrétisation du projet d'accélérer la cadence des travaux par l'adoption du système 3X8 afin de «le livrer dans les plus brefs délais et de mettre fin au calvaire des citoyens». Le SG du

ministère de l'Hydraulique a déclaré, en marge de la présentation de l'étude technique inhérente au projet dont le délai de réalisation a été fixé à 7 mois, que «les entreprises engagées dans la concrétisation de ce projet devront raccourcir de délai, en adoptant une cadence de travail accélérée à l'instar du projet d'adduction du bassin Chott Chergui réalisé en un temps record». Il a, dans ce contexte, affirmé que le projet de «Adjr Maya» revêt une importance cruciale pour mettre fin à la crise de l'eau à laquelle sont confrontées onze

communes situées dans la partie-Est de la wilaya, dont le chef-lieu. Selon les explications fournies par le directeur central de l'Algérienne des eaux (ADE), chargé des transferts et de l'inventaire, Nasreddine Chkirid, le projet Adjir Maya offre un volume de 34.000 litres/jour puisés de 19 puits profonds dont 15 sur le territoire de la commune de Zmalet Emir Abdelkader et 4 au niveau de la commune de Serghine dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala. L'étude élaborée à cet effet préconise la réalisation d'une conduite d'amenée sur

une distance de 127 kilomètres, ainsi que la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 10.000 mètres cubes dans la commune de Ksar Chellala et 4 stations de pompage au niveau de la région de Adjir Maya à partir desquelles seront collectées toutes les eaux puisées du bassin éponyme avant d'être refoulées vers les stations de Rechaiga, Ain Bouchekif et Tiaret-ville, signale-t-on. De son côté, le wali de Tiaret, Ali Bouguerra, a mis l'accent sur la concrétisation de ce projet structurant de 6,5 milliards de DA, conformé-

ment aux orientations de l'étude technique, réaffirmant la volonté des autorités locales à lever les contraintes éventuelles auxquelles pourraient être confrontées les entreprises engagées dans ce projet. Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tiaret a préconisé, dans cet ordre d'idées, de confier certaines tranches du projet à des entreprises sous-traitantes locales aux compétences avérées, afin de réduire les délais de réalisation d'une part et d'offrir des opportunités d'emplois aux jeunes de la wilaya.

ORAN

Une demande pour le dégel du projet d'extension du tramway

Une demande pour le dégel de l'opération d'extension du tramway et l'inscription de ce projet d'envergure a été envoyée au ministère des Finances, a-t-on appris de sources à la direction des transports. Une mesure qui permettra, une fois la demande validée, d'entamer les procédures réglementaires et de lancer ce projet d'extension tant attendu sur les deux lignes Belgaid- Es-Sénia et l'Université Es-Sénia-aéroport international Ahmed Ben Bella.

L'opération annoncée depuis plusieurs mois concerne, dans un premier temps, la réalisation d'une extension USTO-Belgaid pôle universitaire sur un tronçon de 16 km. Cette première liaison partira de Haï Es-Sabah, Canastel et reliera le village olympique de Belgaid- l'université et le stade Miloud Hadeff. Une extension dont l'impact sera considérable dans le désenclavement de toute cette zone Est d'Oran et un soulagement pour la population appelée à se déplacer vers

les autres quartiers de la wilaya. Pour ce qui est de la seconde tranche du projet, celle-ci porte sur la réalisation d'une extension sur un tronçon de 4 km afin de relier l'université d'Es-Sénia à l'aérogare internationale Ahmed Ben Bella Es-Sénia.

Dans ce registre, on saura que les études d'extension de projet ont été achevées et les travaux seront réalisés par une entreprise nationale. Ainsi et en attendant le dégel de l'opération, les autorités locales se sont engagées à réaliser l'extension de ce moyen de transport vers le futur complexe olympique de Belgaid et vers l'aéroport international et ce pour faciliter le déplacement et améliorer la circulation urbaine.

L'extension de plus de 16 km est divisée en 2 tronçons : extension A entre USTO et Bir El Djir d'une distance de 8,26 km avec 12 stations et 3 ouvrages d'art et dont le plus important sera le pont du rond-point Pépinière et l'extension B entre Bir El Djir et Belgaid (8 km) et qui

comportera 12 stations et 2 ouvrages d'art. Concernant l'extension entre l'université d'Es-Sénia et l'aéroport international d'Oran sur une distance de 4,65 km, il est prévu la réalisation de 5 stations et 1 ouvrage d'art. Notons que le wali d'Oran, Saïd Sayoud avait annoncé

il y a quelques mois que les services de la wilaya œuvrent pour la concrétisation du projet d'extension de la ligne du tramway vers Belgaid afin de desservir le village méditerranéen qui aura dans le futur une proportion touristique dans la deuxième ville du pays.

ALGER

La RN-1 et la rocade Sud au niveau de la Côte fermées pour une durée de six mois

La route nationale RN 1 et la rocade Sud sont temporairement fermées à la circulation, au niveau de la Côte (Bir Mourad Raïs), depuis lundi dernier, pour une durée de six (6) mois, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya d'Alger. Les services de la wilaya d'Alger informent les usagers de la route que la RN 1 et la rocade Sud seront temporairement fermées à la circulation au niveau

de la Côte (Bir Mourad Raïs), à compter de la nuit du lundi 24 juillet 2024, pour une durée de six (6) mois, précise le communiqué. Les deux tunnels souterrains seront fermés pour travaux et la circulation dans les deux sens sera déviée en plusieurs étapes, à travers les voies adjacentes à la station multimodale de Bir Mourad Raïs, ajoute la même source.

SPÉCIAL ÉTÉ

Tipaza, une destination touristique incontournable

Cette ville côtière attire chaque année des touristes nationaux et internationaux, séduits par ses magnifiques sites archéologiques, ses plages paradisiaques, son port et ses rues piétonnes...

Située à 68 km à l'ouest d'Alger sur la côte, Tipaza est réputée pour ses plages paradisiaques cernées de reliefs et ses vestiges archéologiques romains. Cette ville antique aux paysages époustouflants, entourée par la mer et le mont Chenoua à tout pour plaire. Elle regorge de nombreuses plages, de nombreuses criques de sables fins ainsi que de magnifiques paysages côtiers. Les amoureux de la nature seront comblés. Les visiteurs en quête de tourisme balnéaire trouveront certainement leur bonheur à Tipaza mais pas seulement. En effet, Tipaza abrite de nombreuses ruines romaines, y compris un théâtre, des thermes, des villas et des temples. Une richesse qui a valu d'être classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982. Cette ville côtière attire chaque

année des touristes du monde entier, séduits par ses magnifiques sites archéologiques, ses plages, son port et ses rues piétonnes. De nombreux écrivains et artistes internationaux se sont eux aussi inspirés de ses eaux calmes et ses collines verdoyantes. Tipaza dispose d'un musée qui conserve les vestiges découverts sur les sites archéologiques de Tipaza. Il renferme de nombreuses poteries et verres antiques, des pièces et statues romaines ou encore des sarcophages. Parmi les sites à visiter ou revisiter, le Mausolée Royal de Maurétanie, situé à dix kilomètres seulement de Tipaza situé en pleine nature et facile d'accès. Ce monument cylindrique de deux cent soixante-un mètres de haut aurait été érigé à l'époque Numide. Cependant, la date précise de sa construction n'est pas



connue par les historiens, qui ignorent également les fonctions exactes. Selon certains historiens, le Mausolée Royal aurait été construit par le roi Juba II et son épouse, la reine Cléopâtre Séléne, fille des célèbres Cléopâtre et Marc Antoine. Aujourd'hui encore, ces origines incertaines alimentent d'ailleurs, de nombreuses légendes. Avec ses soixante colonnes et ses quatre fausses portes de sept mètres désignant les quatre points cardinaux, le Mausolée Royal de Maurétanie est sans aucun doute un des incontournables à faire à Tipaza. Ce monument vaut véritablement le détour pour son originalité incontestable. Autre halte à recommander, le port pittoresque de la ville, qui compte des petits restaurants aux alentours où l'on peut consommer du poisson frais et profiter d'une balade en mer. Un bon moment de détente à passer en famille ou entre amis. En matière de struc-

tures hôtelières, le village touristique connu sous le nom de complexe «CET à Tipaza» est très prisé par les touristes nationaux et internationaux. Il a fait l'objet d'une vaste opération de rénovation qui a touché les chalets, les restaurants, les installations et tous les espaces pour répondre aux normes et exigences internationales. Le complexe propose une gamme d'hébergements, dont des villas luxueuses et des appartements. Ajoutez à cela, une variété d'activités de loisirs et de divertissement. Cette ville compte aussi plusieurs autres hôtels privés comme l'hôtel Chenoua, Ben Aouda... De nombreuses structures hôtelières ont également vu le jour ces dernières années, de quoi augmenter les capacités d'accueil dans cette région. Autant dire que la riche histoire de Tipaza et ses paysages magiques en font une destination touristique et culturelle de prédilection pour les touristes nombreux à jeter leur dévolu sur cette région envoûtante. **A.B.**

DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

Quatorze morts par noyade depuis le 1^{er} juin

Quatorze personnes sont mortes par noyade, dont 11 cas sur les plages interdites à la baignade, depuis le 1^{er} juin courant, a indiqué samedi un communiqué des services de la Protection civile, ajoutant que l'année 2023 a connu le décès par noyade de 214 personnes, dont 114 morts sur les plages autorisées à la baignade. «Depuis le 1^{er} juin 2024, les agents de surveillance ont effectué 1.302 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 699 personnes et de prodiguer les premiers secours à 365 autres au niveau des centres de surveillance, alors qu'il a été enregistré le décès de 14 personnes, dont 11 sur les plages interdites à la baignade» lit-on dans le communiqué. Durant l'année 2023, les agents de surveillance ont effectué 74.896 interventions ayant permis de sauver de la noyade 48.915 personnes, tant dis que l'on déplore 214 morts, dont 114 morts par noyade sur les plages autorisées, rappelle-t-on de même source. Quant à la baignade dans les points d'eau et les étangs, les services de la Protection civile estiment que ce phénomène provoque toujours tant de pertes humaines au niveau national,

notant l'enregistrement de 75 cas de décès en 2023, des enfants pour la majorité, et ce, en dépit des campagnes de sensibilisation organisées avant et durant chaque période estivale, tandis que cette année a enregistré 9 décès, dont 5 dans les bassins d'eau. Selon les services de la Protection civile, l'analyse des statistiques, au cours des 5 dernières années, a démontré que les causes principales de la noyade, demeurent toujours la baignade sur les plages interdites, ou en dehors des horaires de surveillance sur les plages gardées, ou en l'absence des agents de surveillance, ainsi que le non-respect des recommandations et des orientations préventives. Il a été en outre rappelé dans le communiqué, que la Direction générale de la protection civile (DGPC) a mis en place un dispositif opérationnel de surveillance des plages au niveau des plages autorisées à la baignade, en vue de veiller à la sécurité des estivants, du 1^{er} juin au 30 septembre, de 09:00 à 19:00. Selon la même source, pour l'année 2024, sur un total de 613 plages, le long du littoral national, 455 plages autorisées à la baignade ont été

renseignées et sont surveillées, tandis que 175 plages sont interdites à la baignade pour plusieurs raisons, dont la pollution, en sus d'autres dangers qui menacent l'intégrité des estivants. A cet effet, la DGPC a renforcé, cette année, «le dispositif de surveillance des plages par 10.000 agents professionnels saisonniers ayant pour missions la prévention, la surveillance et l'intervention au niveau des plages autorisées à la baignade au sein du dispositif consacré à cette fin». Ce dispositif opérationnel a été renforcé en moyens matériels supplémentaires, notamment en matière de canot pneumatique d'intervention rapide dans les opérations de sauvetage en mer, dont 254 canots de sauvetage mis en service en tant que moyens de renfort supplémentaires en sus d'équipements individuels et collectifs. Quant au dispositif de lutte contre les feux de forêts, des récoltes agricoles et des palmiers entré en service le 1^{er} juin de l'année en cours, la DGPC a annoncé avoir mobilisé 20.000 agents de divers grades de la PC, répartis sur 65 colonnes mobiles au niveau des wilayas du pays, outre 505 uni-

tés de PC qui contiennent des superficies forestières dans leurs secteurs d'interventions" Au cours de cette année, 5 détachements régionaux ont été créés pour soutenir les colonnes mobiles, mises en place dans les wilayas d'El Tarf, Sétif, Blida, Chlef et Sidi Bel Abbes, contre 3 détachements régionaux l'année dernière. De plus, "des moyens aériens colossaux ont été mobilisés, dont la location de 12 avions de modèle AIR TRACTOR répartis sur les aéroports de Mostaganem, Chlef, Béjaïa, outre deux avions B200 de l'Armée populaire nationale (ANP), 06 hélicoptère MI 26 de l'ANP en plus des hélicoptère du Groupement aérien de la protection civile pour mener les opérations de sondage, de détection et d'extinction. La DGPC a rappelé le bilan du dispositif de lutte contre les incendies de l'année 2023, durant laquelle il a procédé à l'extinction de 1052 feux de forêts, de buissons et de taillis, ce qui a permis de sauver des milliers d'hectares de végétation, et l'enregistrement de pertes estimées à 41.594 ha, dont 11.487 ha de forêts, 10.195 ha de buissons et 8.959 ha de broussailles.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN)

Campagne nationale de sensibilisation au profit des estivants et des usagers de la route

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé, en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan «Ensemble pour une saison estivale sans accidents» au profit des estivants et des usagers de la voie publique, coïncidant avec le début de la saison estivale, a indiqué un communiqué de la DGSN. Cette campagne, qui se déroulera tout au long de la saison esti-

vale, «sera accompagnée d'activités de sensibilisation de proximité en faveur des estivants et des automobilistes, notamment des transports en commun», à travers «des conseils et des orientations sur l'impératif de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse, les dépassements et les arrêts dangereux, outre la conduite imprudente», note le communiqué. Les formations de sécurité sur le terrain s'attèlent à «la lutte contre les crimes portant

atteinte aux personnes et aux biens, et au maintien de l'ordre et de la sérénité publique au niveau des plages Autorisées à la baignade, des espaces et places publics, des aires de loisirs et de divertissement, ainsi que des gares routières et des stations de métro et de tramway» selon la même source. La DGSN met à la disposition des citoyens les numéros verts 1548 et 17, ainsi que les supports numériques officiels de la Police, disponibles 24H/24.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Une opération nationale de nettoyage des plages

Une opération de nettoyage des plages a été organisée vendredi et samedi par Algérie Télécom dans dix wilayas côtières du pays à l'occasion de la saison estivale, indique l'entreprise publique dans un communiqué. Dans le cadre de son engagement environnemental et sociétal, Algérie Télécom a organisé le 21 et 22 juin une vaste opération de nettoyage des plages dans 10 wilayas côtières du pays et ce à l'occasion du début de la saison estivale, précise la même source. Les employés d'Algérie Télécom, accompagnés de leurs familles, ont participé activement à cette belle initiative au niveau de

Tizi-Ouzou, El-Tarf, Ain-Témouchent, Annaba, Jijel, Bejaïa, Alger, Tipaza, Chlef et Oran. L'objectif principal de cette opération est «de sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement, de développer une culture du bénévolat parmi les travailleurs d'Algérie Télécom et de souligner l'importance de préserver notre littoral et les richesses naturelles de l'Algérie», relève Algérie Télécom. En organisant cette opération de nettoyage, Algérie Télécom renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable, indique le communiqué.

GUERRE EN UKRAINE

Deux attaques meurtrières en Russie

Au lendemain des attaques de Derbent et Makhatchkala, qui ont coûté la vie à 15 policiers et quatre civils, les autorités ont annoncé avoir établi les identités des assaillants...

Le gouverneur du Daghestan a visité l'église et la synagogue attaquées et dénoncé une attaque contre «l'unité multiethnique» de la région. «Au cours de la répression des actions criminelles, cinq personnes impliquées dans le crime ont été éliminées», a indiqué le Comité national antiterroriste ce 24 juin dans un communiqué, au lendemain des terribles attaques de Makhatchkala et Derbent dans la République russe du Daghestan. 15 agents des forces de l'ordre et quatre civils, dont un prêtre orthodoxe, ont été tués par des terroristes armés. Deux églises orthodoxes, une synagogue et un poste de police ont été attaqués. Les autorités russes indiquent avoir établi les identités des assaillants, sans pour l'heure les préciser. Cinq terroristes ont été neutralisés durant de violentes fusillades qui ont duré jusque dans la nuit. Les motivations et revendications des assaillants n'ont pas encore été éclaircies. Le comité d'enquête a indiqué que ces «actions criminelles» relevaient d'actes terroristes et que ses agents, notamment des experts du centre médico-légal, continuaient leur travail sur le terrain. Le grand rabbin de Russie,

Berl Lazar, a dénoncé un «crime ignoble», guidé par la volonté de «tuer le plus grand nombre possible d'innocents». Le gouverneur se rend dans les lieux de culte attaqués. Le gouverneur du Daghestan, Sergueï Melikov, s'est rendu dans la synagogue et dans l'église de Derbent, où les traces des attaques sont toujours visibles. «Nous savons qui est derrière ces attaques terroristes et quel objectif ils poursuivent», a-t-il déclaré sur Telegram. «Leur objectif est de porter atteinte à notre unité multiethnique, mais ils ne réussiront pas», a-t-il ajouté. «Des mesures seront prises pour identifier tous les membres de ces cellules dormantes, qui se sont sans doute préparées, y compris depuis l'étranger», a-t-il encore déclaré. Les autorités locales ont décrété trois jours de deuil, du 24 au 26 juin. Région russe à majorité musulmane voisine de la Tchétchénie, le Daghestan a été le théâtre dans les années 2000 d'affrontements armés à répétition avec des djihadistes, comme une grande partie du Caucase.

Frappe meurtrière par ATACMS contre Sébastopol

Une attaque de missiles ukrainiens, le 23 juin dernier, a pour



l'heure fait au moins quatre morts, et plus de 150 blessés à Sébastopol, en Crimée, selon les autorités locales. Des fragments de missiles sont tombés sur les plages où se trouvaient des vacanciers. De nombreux enfants comptent parmi les victimes. Quatre personnes, dont deux enfants, ont été tuées à Sébastopol, a indiqué ce 23 juin en fin de journée le gouverneur de Crimée Mikhaïl Razvojaev, cité par TASS. 151 autres ont été blessés. Au moins 13 seraient dans un état grave. «Le régime criminel de Kiev, qui a renoncé à sa foi [aujourd'hui est le jour de la Fête orthodoxe de la Trinité, NDLR.], a lancé en plein jour une attaque de missiles balistiques avec des armes à sous-munitions», a-t-il ajouté. Sur les réseaux sociaux, des images sont apparues de fragments tombant sur les plages où se trouvaient des habitants. D'autres débris ont provoqué

des incendies dans des zones boisées, semble-t-il maîtrisés par les services d'urgence. Le gouverneur a indiqué que l'ensemble du système de santé était mobilisé et que les victimes recevaient tous les soins médicaux nécessaires. «L'ennemi a frappé sournoisement, alors que parmi les civils, certains revenaient du service, certains étaient déjà partis à la mer avec leurs enfants», a poursuivi Razvojaev avant d'adresser ses condoléances aux habitants ayant perdu des proches et d'assurer les familles du soutien des autorités. Poutine «a chargé les autorités fédérales de fournir toute l'assistance nécessaire à Sébastopol. Presque immédiatement après l'attaque de Sébastopol par les forces armées ukrainiennes, notre président Vladimir Poutine a appelé. Il a exprimé ses condoléances aux familles des victimes», a encore indiqué le gouverneur dans

l'après-midi. «Le Président a chargé les autorités fédérales de fournir toute l'assistance nécessaire à Sébastopol. Un avion a été envoyé de Moscou. Après avoir reçu les premiers soins, les enfants seront envoyés dans les meilleurs hôpitaux de Moscou», a-t-il ajouté. Les médias locaux ont rapporté qu'un sauveteur, blessé à la tête par un éclat, avait malgré tout aidé des vacanciers à fuir la plage d'Ouchkouevka et à se réfugier dans des sous-sols. L'une des personnes tuées était la fille de 9 ans de l'adjoint au maire de la ville de Magadan, Oleg Averyanov. La petite fille se défendait avec ses parents sur la plage. «Il s'agit d'une attaque terroriste typique. Et, bien sûr, pas seulement le régime de Kiev et les forces armées ukrainiennes ont quelque chose à voir avec cela», développe Vassili Dandykine en pointant la frappe guidée par les Américains : «c'est leur missile, leur mission de vol». L'attaque «ne sera malheureusement pas la dernière», souligne-t-il et demande une réponse «beaucoup plus dure». Selon l'analyste, pour les Américains, la ville de Sébastopol «est encore plus emblématique que le pont de Crimée. C'est à Sébastopol qu'a commencé le printemps de Crimée (événements qui ont débouché sur le rattachement de la Crimée à la Russie en 2014, ndlr)».

CORÉE DU SUD-CORÉE DU NORD

Les tensions montent dans la zone démilitarisée

Du mouvement à la frontière entre les deux Corées. Depuis, les tensions ont changé de nature. Désormais, des troupes nord-coréennes ont fait irruption à trois reprises dans la zone démilitarisée qui sépare le Nord et le Sud. Des intrusions qui augmentent les possibilités de crise frontalière dont l'escalade pourrait être rapide. Jeudi marquait la troisième fois en deux semaines que des soldats nord-coréens faisaient irruption en territoire sud-coréen au travers de la zone démilitarisée. Pour rappel, cette bande de terre large de 4 km, à cheval sur la frontière entre les deux Corées, sert de zone tampon depuis 1953. Surveillée par

près d'un million de soldats, l'accès y est fortement réglementé. Si chaque pays peut aller et venir dans sa partie de la zone démilitarisée, il est évidemment interdit de franchir la frontière tracée en son milieu. À trois reprises donc, une trentaine de soldats nord-coréens ont franchi la frontière sur une vingtaine de mètres. En effet, à chaque intrusion, les soldats nord-coréens ont fait demi-tour après des avertissements et des tirs de sommation des gardes sud-coréens. Pas d'escarmouche et pas d'escalade de violence pour l'heure. D'après les observations du commandement sud-coréen, ces soldats sont en fait équipés d'outils et

seraient vraisemblablement en train d'effectuer des travaux du côté nord-coréen de la frontière. Comme le révèle NK News, site spécialisé sur les affaires nord-coréennes, il est possible de voir par image satellite d'importants travaux. Des parcelles entières de la zone démilitarisée ont été déforestées et il semblerait que les nord-coréens y installent des murs et autres dispositifs militaires comme des barrières anti-char. Les intrusions de l'autre côté de la frontière seraient accidentelles lors des travaux, même si l'on peut remarquer quelques constructions à cheval sur cette dernière, ce qui pose la question de possibles fran-

chissements volontaires. La raison de ce renforcement reste incertaine. Les soldats nord-coréens retournent chez eux à la suite aux tirs de sommation des gardes sud-coréens. Des soldats qui installent des mines ont par erreur déclenché l'une d'entre elles, tuant quelques-uns de leurs hommes d'après le commandement sud-coréen. Certains observateurs estiment que le régime nord-coréen souhaiterait provoquer une réaction de la part du sud en construisant des défenses à sa frontière. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent à dire que ces travaux sont probablement amenés à se poursuivre dans les prochains mois.

MALI

Dix opposants présentés devant la justice

Les opposants à la junte malienne interpellés jeudi 20 juin sont accusés de «réunion clandestine» et de vouloir «déstabiliser la transition», ont été présentés, hier, devant la justice. Avant ce rendez-vous crucial, les avocats de la défense dénoncent «un dossier vide» et espèrent la libération de leurs clients. Ceux-ci sont désormais dix, le onzième ayant été déjà libéré. Les 11 responsables de l'opposition ont été arrêtés par des agents des Services du renseignement du Mali. Les avocats de la défense dénoncent des arrestations extra-judiciaires. Pour eux, cela devrait entraîner l'annulation de la procédure. «Ce qu'il faut retenir de ce dossier, c'est qu'il n'y a même pas de dossier. Si les personnes sont arrêtées par des services non habi-

lités à le faire. Et on vient devant la justice pour demander maintenant, à celle-ci, de prendre le train en marche. Cela pose problème», a déclaré Me Hyacinthe Koné. Sur le fond du dossier, les milieux proches du pouvoir affirment que les

opposants à la junte ont été arrêtés, parce qu'ils ont violé la décision officielle qui suspend, depuis avril dernier, les activités des partis politiques. «On a entendu qu'il s'agit d'une violation du décret qui interdisait les activités politiques.

Nous l'avons attaqué devant les juridictions et le droit dit manifestement qu'il y a beaucoup d'illégalités qui frappent ce décret», a souligné Maître Hyacinthe Koné. Les avocats de la défense espèrent la libération de leurs clients.

CRISE DIPLOMATIQUE

Le Rwanda prêt à entrer en guerre avec la République démocratique du Congo

«Nous sommes prêts à nous battre. Nous n'avons peur de rien» a affirmé auprès de France 24 le président, Paul Kagame, au sujet des relations tendues entre Kigali et Kin-

shasa. Il a ensuite répondu aux accusations du Président congolais, Félix Tshisekedi, portées contre le Rwanda voisin, d'avoir organisé «un génocide» dans l'Est de la

RDC. En réponse, Paul Kagame a à son tour accusé son homologue d'orchestrer la renaissance d'une «idéologie génocidaire» dans l'Est de la RDC, visant les Tutsis congo-

lais. De plus, il a refusé de confirmer la présence de soldats rwandais sur le sol congolais, proposant plutôt de s'interroger sur les «causes profondes du problème».

USM ALGER

BELAÏD TRANSFÉRÉ À SAINT-TROND (BELGIQUE)

L'international algérien se rendra en Belgique vendredi pour signer son contrat avec l'équipe belge...

Le libéro de charme de l'USM Alger a choisi l'Europe pour s'améliorer malgré l'offre intéressante du club égyptien El Ahly. «Le président du Conseil d'administration Athmane Sehbane, en présence du secrétaire général Sid Ali Yahiaoui, du directeur sportif Billel Dziri, et du coordinateur sportif Hamza Koudri, se sont réunis ce dimanche après-midi avec Belaïd pour évoquer son avenir et sa future destination. La direction s'est engagée à ne pas bloquer le joueur et son ambition, d'une manière à préserver l'intérêt du club, tout en lui délivrant sa

lettre de sortie pour opter au profit du club belge de Saint-Trond», indique le club algérois dans un communiqué. Belaïd préfère ainsi embrasser une carrière professionnelle en Europe. Le défenseur central de 25 ans, qui a refusé des offres d'Al-Ahly SC (Egypte) et d'un club saoudien, préfère ainsi embrasser une carrière professionnelle en Europe en optant pour le club de Saint-Trond VV, 9e au classement de la saison principale 2023-2024. «L'USMA remercie l'ensemble des clubs qui ont convoité le capitaine de l'équipe, et lui souhaite beaucoup de succès dans la suite de sa carrière», ajoute la même source. Ayant rejoint l'USMA en 2020, en provenance du NA Hussein-Dey,

Belaïd a contribué à la Coupe de la Confédération africaine, remportée par les Rouge et Noir la saison dernière pour la première fois de son histoire, aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 1-2, retour : 1-1). En septembre 2023, Belaïd avait remporté avec l'USMA la Supercoupe d'Afrique des clubs, après la victoire face aux Égyptiens d'Al-Ahly (1-0), au stade d'Al-Taïf



(Arabie saoudite). L'enfant de Thénia (Boumerdès) a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés à domicile face à la Guinée (1-2), et en déplacement devant l'Ouganda (2-1), comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Namani prolonge à l'USMA jusqu'en 2028

Abdelkrim Namani (21 ans) a prolongé son contrat jusqu'en juin 2028, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, jeudi dans un communiqué. L'enfant d'El-Attaf, en fin de contrat ce mois de juin, a prolongé pour quatre saisons, lui qui avait rejoint l'équipe réserve de l'USMA avant d'être promu en équipe première lors de la saison écoulée. Le club algérois a décidé de prolonger ses cadors en vue du prochain exercice, dans le but de préserver l'ossature l'équipe. Mercredi, le club de Soustara a annoncé la prolongation du contrat du milieu de terrain Salim Boukhenchouche jusqu'en juin 2026. Le joueur de 32 ans avait rejoint le club algérois en janvier dernier pour un contrat de deux saisons, après la résiliation de son bail avec la JS Kabylie. Le jeune prometteur défenseur central Abdessamed Bounacer (19 ans) a également prolongé son bail jusqu'en 2027, idem pour l'autre défenseur Hocine Dehiri

(23 ans) qui a signé un nouveau contrat jusqu'en 2027, une année après son arrivée à l'USMA en 2023, en prêt pour une saison, en provenance du Paradou AC.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024: Abdelmalik Lahoulou en bronze sur le 400 mètres/haies

Le hurdler Abdelmalik Lahoulou a bonifié d'une médaille de bronze la moisson algérienne aux Championnats d'Afrique (seniors) d'athlétisme actuellement en cours au Cameroun, après sa troisième place en finale du 400 mètres/haies, disputée dimanche dernier, au stade de Douala. Une nouvelle médaille qui porte à quatre unités le total provisoire de la sélection nationale depuis l'entame de la compétition : 2 or, 1 argent et 1 bronze. Les trois précédentes médailles ont été décro-

chées, lors de la deuxième journée de compétition, à commencer par celles en or, glanées par Zahra Tatar et Larbi Bourrada, respectivement au lancer du marteau féminin et au décathlon.

La médaille d'argent a été elle aussi l'œuvre d'un décathlonien, en l'occurrence Chérif Boudoumi, qui avait terminé deuxième de ce concours, juste derrière son compatriote Bourrada. Les autres représentants nationaux engagés lors de ces trois premières journées de compétition ont été moins chanceux. Ceci en échouant au pied du podium, comme le cas pour Zouina Bouzebra, 4e au lancer du marteau féminin, au moment où d'autres ont été éliminés dès la phase des séries, comme pour Abdennour Bendjama, sur le 400 mètres. Pour rappel, l'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames). Les autres représentants nationaux feront leur entrée en lice prochainement, lors des prochaines journées de compétition, dont les éléments ayant déjà réussi à se qualifier pour la finale de leur spécialité, comme c'est le cas pour Louaï Lamraoui, au saut en longueur masculin, après avoir réussi un bond à 7 mètres et 34 centimètres pendant les séries.

PARADOU AC

L'entraîneur tunisien Jaidi à la barre technique

Radhi Jaidi est le nouvel entraîneur du Paradou AC. Il est attendu à Alger pour finaliser son contrat. Le Paradou tient enfin son entraîneur pour la prochaine saison footballistique. L'ancien défenseur international tunisien devrait s'engager pour les deux prochaines années. Il faut dire que le technicien tunisien était déjà dans les plans du PAC suite au départ de l'entraîneur français Corentin Martins en avril dernier. Mais comme il était encore en poste au Cercle de Bruges où il occupait le poste d'entraîneur adjoint, il ne pouvait se libérer bien qu'il soit emballé par le projet du club algérien. Car le club exigeait à l'époque une indemnité de départ de 90.000

euros. Depuis le départ de Corentin Martins dont le contrat a été résilié à l'amiable pour des considérations financières, la barre technique du club algérien avait été confiée à l'entraîneur franco algérien Aref Bettira. Ce dernier avait réussi à maintenir l'équipe en Ligue 1 en bouclant le championnat à la sixième place en compagnie de la JSK avec 42 points au compteur. Le désormais nouvel entraîneur et ancien coach de l'Espérance de Tunis avait réussi son passage au club de Bruges où il était le bras droit du technicien autrichien d'origine bosniaque Miron Muslic. Les jeunes joueurs de l'Académie vont certainement profiter de sa riche expérience en tant qu'ancien joueur et entraîneur. Sur le plan effectif, le défenseur central Youcef Douar serait en partance pour l'ES Sétif.



TOUR CYCLISTE DE TIPASA

La 28^e édition les 26 et 27 juin

La 28e édition du tour cycliste de Tipasa se déroulera en deux étapes, les 26 et 27 juin courant, sur un parcours total de 127 kilomètres, a appris l'APS auprès des organisateurs.

La première étape est prévue le mercredi 26 juin, sur une distance de 112 kilomètres, et elle prendra son départ devant l'APC de

Ahmar El Aïn, a-t-on commencé par détailler de même source. La deuxième étape est prévue le lendemain, jeudi 27 juin, sur une distance de 115 kilomètres et elle prendra son départ devant l'APC de Sidi Rached a-t-on ajouté. Les engagements ont débuté le 20 juin courant et se poursuivront jusqu'au 25 dudit mois, à midi.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

Renouvellement du partenariat avec Société Générale

La Société Générale Algérie a procédé au renouvellement de son partenariat avec la Fédération algérienne Handisport (FAH). Ce partenariat est la preuve de la volonté de Société Générale Algérie de partager profondément ancrées dans sa politique et son approche telle que l'engagement et l'esprit d'équipe. Il s'inscrit dans sa stratégie de sponsoring.

Cette démarche réaffirme l'engagement durable de Société Générale Algérie à soutenir le développement du handisport et à accompagner les projets destinées aux jeunes athlètes handi sportifs en Algérie, indique le communiqué de Société Générale Algérie. En marge de cette signature, Société Générale Algérie a signé un partenariat avec l'handi

athlète Skander Djamil Athmani qui devient officiellement son ambassadeur de marque. En partenariat avec la FAH et cet athlète, la banque se positionne comme un acteur engagé dans l'insertion sociale, la diversité et l'inclusion. SGA exprime tout son soutien et encouragements aux handi sportifs qui représenteront l'Algérie lors des manifestations sportives de l'exercice 2024/2025 avec l'espoir de les voir revenir avec les meilleurs distinctions comme d'ailleurs ils ont l'habitude de le faire à chacune de leur participation aux grands événements sportifs régionaux, continentaux et mondiaux. A rappeler que Société Générale Algérie en tant que banque et entreprise citoyenne continue également à soutenir la Fédération algérienne de rugby.

SUISSE-ALLEMAGNE (1-1)

Fullkrug sauve la Mannschaft

L'Allemagne se qualifie aux huitièmes de finale en tête du groupe A. L'équipe germanique affiche ainsi ses ambitions de terminer la compétition dans le dernier carré...

La Suisse et l'Allemagne étaient aux prises dimanche pour le compte de la troisième journée de l'Euro 2024. Score final, 1-1. La Suisse et l'Allemagne s'affrontaient dimanche dernier, à l'occasion de la troisième journée de l'Euro 2024. Longtemps menés, les Allemands ont dû attendre les derniers instants pour égaliser et consolider ainsi leur première place à la tête du groupe A. Les Allemands alertaient la Suisse d'entrée avec une tête de Kai Havertz, bien capté par un vigilant Yann Sommer (3e). Le début du match s'animait avec les deux équipes qui se projetaient vers l'avant. La Mannschaft faisait passer ensuite une réelle frayeur dans le camp helvète avec...l'ouverture du score. Sur un ballon renvoyé par la défense suisse, Andrich armait une frappe qui échappait à Sommer pour finir au fond des filets. Mais le but était finalement refusé pour une faute initiale de Jamal Musiala (17e). Les Allemands reprenaient après le jeu à leur compte sans pour autant se précipiter. Ce qui n'était pas le cas des Suisses qui allaient marquer sur leur première offensive. Après un bon appel, Freuler centrait vers Ndoye qui, malgré la pression de Jonathan Tah, parvenait à tromper Manuel Neuer (1-0, 28e). Ndoye s'illustrait à nouveau dans la foulée mais n'arrivait pas à trouver le cadre cette fois-ci (31e). Antonio Rudiger de la tête (41e) et Havertz (42e) manquaient d'égaliser en ne trouvant pas aussi le cadre. Le score ne changeait pas jusqu'au terme du premier acte. Au retour des vestiaires, ce

sont les Suisses qui mettaient la pression en premier mais manquaient de réussite dans le dernier geste. L'Allemagne alertait ensuite la Nati avec Musiala, trouvé en profondeur par Wirtz, qui butait sur Sommer malgré une lourde frappe (50e). Toni Kroos tentait ensuite sa chance mais sa frappe passait loin du cadre (55e). La Mannschaft insistait toujours avec Raum qui envoyait aussi son ballon au-dessus des cages de Sommer (63e). La Nati, avec son gardien, continuait par résister aux assauts allemands. Ruben Vargas pensait même faire le break dans les dernières minutes mais son but était refusé pour hors-jeu (85e). L'Allemagne continuait d'insister mais ne trouvait toujours pas la faille. Elle sera d'ailleurs sauvée par Neuer qui détournait une frappe surprenante de Granit Xhaka en corner (88e). A force d'insister devant le camp suisse, l'Allemagne finissait par égaliser dans les derniers instants grâce à Niclas Fullkrug qui reprenait un bon centre de Raum pour tromper Sommer (1-1, 90+3). Le match s'achevait juste après et la Mannschaft reprend la première place du groupe A avec 7 pts. La Suisse (2e, 5pts) retrouvera aussi les 8es de finale. Dans l'autre match de ce groupe, L'Ecosse et la Hongrie n'ont pas réussi à se départager jusqu'à la fin du temps réglementaire. Alors qu'on se dirigeait vers un score nul et vierge, Csoboth allait conclure une dernière contre-attaque et marquait pour les Hon-

grois. La Hongrie (3pts) reste en vie dans le tournoi alors que l'Ecosse (1pts) n'ira pas plus loin.

Martin Odegaard et Takefusa Kubo sont les deux exemples les plus marquants de jeunes prodiges qui n'ont jamais réussi à s'imposer à Bernabeu. Les deux hommes ont été prêtés à plusieurs reprises et n'ont jamais bénéficié d'une période de continuité solide avec Madrid. Rien ne garantit que les choses aient été différentes pour Odegaard ou Kubo si le club avait adopté une autre attitude, mais il ne veut certainement pas laisser échapper un autre diamant. Guler fait de nouveau objet de rumeurs d'un départ en prêt. Un retour potentiel à Fenerbahçe a même été évoqué depuis la nomination surprise de José Mourinho en tant que nouvel entraîneur du club. Mourinho a toutefois donné une réponse honnête et claire lorsqu'il a été interrogé sur Guler, en déclarant aux journalistes : «S'il aime le club où il a grandi et qu'il veut venir, dans le cadre d'un transfert gratuit, et si le Real Madrid lui verse 75 % de son salaire, nous ne dirons pas non». L'AC

a également été cité comme courtisan de Guler, et il est facile de l'imaginer faire des ravages en Série A, mais il n'y a aucune raison pour qu'il envisage un séjour ailleurs, pas après avoir reçu un vote de confiance de la part d' Ancelotti. «Il s'est battu.

Il restera l'année prochaine, cela ne fait aucun doute», a déclaré l'entraîneur madrilène en avril. «Il est très jeune. Petit à petit, il aura son rôle». Le travail de Guler consiste désormais à faire en sorte qu' Ancelotti ne puisse plus l'écarter de l'équipe madrilène. Amener la Turquie dans les dernières phases de l'Euro aiderait sa cause, et l'équipe de Vincenzo Montella aura une chance contre toute opposition uniquement grâce à sa seule présence. Le Bernabeu pourrait rapidement devenir le terrain de jeu de Guler, tout ce que les Madrilènes ont à faire est de le laisser courir librement. Le premier acte de Guler a été impressionnant, le second promet d'être un véritable show.



Milan

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Kylian Mbappé fixé sur son retour à la compétition

Une date se dégage enfin pour le retour à la compétition de Kylian Mbappé après sa fracture du nez. Après ses deux matchs à l'Euro 2024, l'Equipe de France joue son dernier match de la phase de groupes contre la Pologne, ce mardi 25 juin. Les Bleus seront au rendez-vous avec les Polonais pour tenter de terminer à la tête de leur groupe D. Mais les supporters de l'Equipe de France s'impatientent de connaître la date de retour de leur capitaine. La France a difficilement pris le dessus face à l'Autriche (0-1) lors de son entrée en lice à l'Euro 2024. Mais la fin du match a été catastrophique pour les Bleus. Kylian Mbappé, après un duel aérien avec Kevin Danso, s'était fracturé le nez. Au lendemain de ce match, le Bondynois a été annoncé forfait pour le deuxième match des Bleus contre les Oranje. Un masque a été conçu pour l'attaquant de 25 ans avec lequel il s'est entraîné afin de s'y acclimater. Très attendu contre les Pays-Bas (0-0) pour le compte de la deuxième journée, Kylian Mbappé a été

préservé par le staff de l'Equipe de France, qui ne voulait pas prendre de risque. Selon les informations de L'Equipe, le capitaine de l'équipe de France s'est entraîné dimanche dernier, avec un nouveau masque qu'il a changé au cours de la séance. Le média indique que le Bondynois serait attendu contre la Pologne, ce mardi. Il pourrait même être titulaire pour l'occasion.

L'ESPAGNE A LE NIVEAU POUR GAGNER L'EURO, ASSURE GRIMALDO

La jeune sélection espagnole, qui a impressionné contre la Croatie (3-0) et l'Italie (1-0), «a le niveau» pour remporter l'Euro-2024 de football, affirme le latéral du Bayer Leverkusen Alejandro Grimaldo. Avant l'entame de la compétition, la Roja était souvent donnée un cran en dessous de l'Angleterre, de la France ou de l'Allemagne, comme favori pour le titre. «Nous avons dit dès le premier jour, avant le début de l'Euro que nous voulions le gagner, que nous allions nous battre pour cet

objectif, et maintenant nous avons vu après ces deux matchs que nous avons le niveau pour le faire. Mais avant cela nous n'étions pas une équipe médiocre, et aujourd'hui cela ne fait pas de nous les meilleurs de l'histoire», résume Grimaldo. Resté sur le banc lors de ces deux rencontres, le latéral gauche de 28 ans espère «démontrer son niveau» à son sélectionneur Luis de la Fuente contre l'Albanie, alors que la Roja est déjà qualifiée pour les huitièmes. Malgré une excellente saison à Leverkusen (douze buts et 20 passes décisives), De la Fuente lui a pour l'instant préféré le gaucher de Chelsea Marc Cucurella, l'un des meilleurs contre l'Italie. Les deux nouvelles pépites de la Roja Nico Williams, 21 ans, et Lamine Yamal, 16 ans, obligent l'autre équipe à s'occuper d'eux. Ils créent une supériorité à chaque instant parce qu'ils sont inarrêtables en un contre un et ils donnent à l'équipe nationale cette verticalité et instillent cette peur à l'adversaire à chaque attaque» a-t-il assuré.

COPA AMERICA

Les Etats-Unis déroulent d'entrée, l'Uruguay s'impose aussi

Lors de la première journée du groupe C de la Copa America dimanche dernier, les Etats-Unis ont parfaitement lancé leur compétition à domicile en battant la Bolivie à Arlington grâce à Pulisic puis Balogun. Dans l'autre match de la soirée, l'Uruguay de Marcelo Bielsa s'est imposé face au Panama à Miami. Les Etats-Unis de Christian Pulisic, vainqueurs de la Bolivie lors de leur premier match de la Copa America 2024. L'Uruguay et les Etats-Unis ont effectué des débuts convaincants dans la Copa America en dominant respectivement le Panama (3-1) et la Bolivie (2-0), dimanche, au sein du groupe C. A Miami, devant plusieurs milliers de supporters, la Celeste de Marcelo Bielsa -toujours installé sur sa glacière- a parfaitement débuté la rencontre grâce à son jeune ailier Maximiliano Araujo, auteur d'une frappe du gauche, de l'extérieur de la surface, en pleine lucarne (1-0, 15e). L'Uruguay a globalement dominé mais a dû attendre la fin de match pour creuser l'écart. L'avant-centre de Liverpool Darwin Núñez a ainsi doublé la mise d'une reprise du gauche à la 85e, avant que le défenseur Matías Viña ne corse l'addition d'une reprise de la tête à l'orée du

temps additionnel (3-0, 90+1). Le Panama a sauvé l'honneur d'une frappe enroulée du pied gauche du défenseur de l'OM Michael Murillo (3-1, 90+5). «En seconde période, nous avons déjoué pendant un quart d'heure», a regretté Marcelo Bielsa. L'Uruguay a tout de même confirmé son statut de favori, mais devra se méfier des Etats-Unis, portés par leur capitaine Christian Pulisic, qui ont eux aussi réussi leur entrée dans la compétition, à domicile, face à la Bolivie, à Arlington. Comme Araujo, l'attaquant de l'AC Milan a parfaitement lancé la rencontre d'une frappe limpide -du droit celle-là- sous la barre, après même pas trois minutes de jeu (1-0). Puis, avant la pause, il a servi le Monégasque Folarin Balogun, qui a conclu d'une frappe croisée dans le petit filet (2-0, 44e). Le score n'a pas bougé en seconde période. «C'est énorme pour nous de commencer ainsi... Evidemment, marquer d'entrée nous a facilité la tâche mais on a globalement maîtrisé ce match», s'est félicité Pulisic. La deuxième journée du groupe C a lieu jeudi (nuit de jeudi à vendredi) : l'Uruguay affrontera la Bolivie tandis que les Etats-Unis seront opposés au Panama.

Mots Croisés


	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■					■	
5				■				■
6			■					
7					■			
8				■				
9		■			■			
10				■				
11						■		
12				■				

- VERTICALEMENT**
- A. Il exprime toute notre gratitude.
 - B. Variété de pomme (d'). Bénédiction avec urbi. Elle s'enfonce dans les côtes.
 - C. Aérien la terre. Anneau pour un aviron.
 - D. Jeune mais déjà têtue. Il domine dans le Jura. Pour la Sainte Vierge.
 - E. Base de la farine. Pouffe.
 - F. Élevée dans un parc. Pieu très pointu.
 - G. D'un auxiliaire. Exploitant d'un navire.
 - H. Qui ne fait pas partie d'un monde imaginaire. Elle tient chaud la nuit.

- HORIZONTALEMENT**
- 1. Dire et redire.
 - 2. Telle une affaire difficile à mener.
 - 3. Un tout petit groupe dans un grand groupe.
 - 4. Château pour Diane.
 - 5. Il bat une dame. Joli perroquet.
 - 6. Le chrome en bref. Employé de notaire.
 - 7. Ancien Espagnol. Mémoire de disque.
 - 8. Pays de l'Union. Ville au pied des Pyrénées.
 - 9. Couche sédimentaire.
 - 10. Temps sans commune mesure. Terre antillaise.
 - 11. Contredisant. Vieille note.
 - 12. Abri de toile. Bœuf préhistorique.

LES MOTS FLÉCHÉS

CIRCONFÉRENCES	RADAR DES FONDS	ASTRE NOCTURNE	ESPAGNOL D'AUTRE-FOIS	CADEAU À DIANE	EFFACÉE PETIT À PETIT
ÉCHU PAR DROIT	UN VRAI POISON !	LAIT ENFANTIN	IL RÉDUIT LE COÛT DE L'ASSURANCE	PRÉNOM MASCULIN	NORMALISER
ABNÉGATION			COEFFICIENT DE MATHS		
DERNIER MATCH					
MYOPE			IL RAPPORTE DIX POINTS À LA BELOTE		UNE BANDE À LA RADIO
BIEN MAL PRONONCÉ					OPUS ABRÉGÉ
					ANCIENNE COLÈRE
NOUVEAU CHEF DU PERSONNEL	DE VILLE, IL NE PROPOSE PAS DE CHAMBRES				
					PRONOM RÉFLÉCHI
					MOT À MOITIÉ
AXES OPPOSÉS					CHAMP OÙ BROUENT LES VACHES
CÔTÉ D'UN LEVER		C'EST L'OCCASION... OU JAMAIS NETTOYAI	CORTÈGE DE MARIAGE FILS D'UN PROCHE	BARRAGES CONTRE LES VAGUES FIN	SAPÉUR-POMPIER
BRIQUET DE TABLEAU DE BORD	AMASSER UN PÉCULE IL COULE DU PIS				TYPE DE SOCIÉTÉ
S'ES-CLAFFE BÊTEMENT	GAIN COBALT AU LABO				
				DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF	
COUVERTURES DE MAISONS					




SUDOKU

				1	4	8		
						9		
	2	4	5	6	8	7		
1	5	8						3
			7		1			
3						4	1	2
		5	8	9	7	1	4	
		6						
		9	2	5				

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE	AUSCULTER	BLAFARD	EGLISE	EPARGNE	FEBRILE	FISC	FLEURISTE	GIRL
ILLUSOIRE	INDIVIDU	INSCRIRE	ISOLANT	JEEP	KINESISTE	KRAK	MISCIBLE	PETROLE
PINEDE	REVANCHE	TRAC	VOEU	VOYELLE	ZONAGE			
C	S	I	F	V	V	Z	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E
H	R	D	E	L	E	Y	T	N
C	A	I	U	B	U	L	E	R
N	F	V	R	I	U	S	O	L
A	A	I	I	C	I	I	O	R
V	L	D	S	S	S	S	G	I
E	B	U	T	I	I	N	S	G
R	A	E	E	M	E	E	I	J

NADIA SEBKHI, ÉCRIVAINNE ET POÉTESSE, À L'EXPRESS:

«La signature d'une Culture soft power est le livre»

Auteure, poétesse et conférencière ayant à son actif de nombreux ouvrages, Nadia Sebkhî intervient souvent pour parler du monde éditorial et de l'actualité algérienne, géopolitique et mondiale. Dans cet entretien, elle nous parle de ses ouvrages et nous livre ses appréciations, entre autres, sur le roman féminin et le marché du livre.

Pour elle, le livre est le pivot de toute culture et il doit prendre une place de choix dans notre pays....

L'EXPRESS : VOTRE DERNIER ROMAN "LA SYMPHONIE DES SEPT NUITS" QU'ON POURRAIT ÉGALEMENT INTITULER «2062», EST UN RÉCIT D'ANTICIPATION. «1984» DE GEORGES ORWELL ET «2084» DE BOUALEM SANSAL VOUS ONT-ILS INSPIRÉ DANS L'ÉCRITURE DE CE ROMAN ?

Nadia Sebkhî : «1984», de l'illustre écrivain britannique, m'a inspirée ; d'ailleurs mon roman est dystopique avec un infime interstice de lueur à la fin, à peine soupçonnable. Dans «La symphonie des sept nuits», il y a une Citadelle Blanche, régie par trois Manoirs (Manoir Suprême, Manoir des Femmes - Le Harem - Manoir Culturel et Sagesse). Zohara veut prendre la clef de La Citadelle et succéder à son mari Amar, surnommé Néron pour sa brutalité. Il est Chef du Manoir Suprême. Chez Orwell, il y a un Big Brother à la tête de l'Océania, société totalitaire dominée par la surveillance, le mensonge et la manipulation. In fine c'est une création littéraire quasi classique comme je peux citer «Journal d'un vieux dégueulasse» de Charles Bukowski ou d'autres écrivains dans le monde.

IL EST ÉGALEMENT UNE SORTE DE CLIN D'ŒIL POUR LES MILLE ET UNE NUITS. LA FEMME Y TRÔNE EN MAÎTRESSE QUI TIRE LES FICELLES, FAIT ET DÉFAIT LES NŒUDS. EST-CE UN HYMNE POUR LE FÉMININ OU UNE CRITIQUE DE LA SOIF DU POUVOIR ?

Je suis éprise de la littérature arabe effectivement. Il y a toujours cette étoffe lyrique dans le texte, notamment «Les Mille et Une Nuits». Quant à



Nadia Sebkhî, Auteure, poétesse et conférencière. (Photos : D.R.)

«La symphonie des sept nuits», en effet, Kahena, ce personnage central du roman, va vivre les sept jours, sept nuits empreints de rebondissements là où j'installe ma tra-me par mes réflexions sur le temps, la vie, l'histoire en toile de fond. D'ailleurs, vous vous doutez bien que le choix du prénom Kahena de ma prose et Kahina, Dihya, la reine berbère face aux Omeyyades, n'est pas vain quand on plonge sérieusement dans le roman.

JUSTEMENT, PUISQU'ON PARLE DU FÉMININ, COMMENT SE PORTE LE ROMAN FÉMININ CES DERNIÈRES ANNÉES EN ALGÉRIE ?

Quand on parle du roman féminin, ça suppose qu'il y a un roman masculin. Or dans l'écriture d'une œuvre littéraire chez la femme ou son congénère l'homme, il y a l'histoire et le style. La mayonnaise prend chez l'un comme chez l'autre ou ne prend pas. Petit bémol tout de même, quand la femme ose aborder des sujets sensuels ou désirs enfouis encore tabous (désir, amour, passion, fantasme...), elle est

fatalement dans l'écriture intimiste. A contrario, l'homme qui est dans sa palette de la création en toute liberté. J'ajoute en soulignant qu'il est primordial de booster la verve littéraire algérienne contemporaine qui publie et édite en Algérie, car la création littéraire, notamment le roman, est en voie de quasi-extinction.

VOUS AVEZ CERTAINEMENT DES OUVRAGES EN CHANTIER. VOTRE PROCHAINE ŒUVRE SERA-T-ELLE AUSSI DE TYPE ANTICIPATION ?

Dans la création littéraire, il y a un questionnement, un constat, une analyse, une synthèse du moment ; dans mes prochaines œuvres, je finalise deux essais et un roman historique. Même s'il est drapé de fiction, il est nécessaire de se documenter par des sources sérieuses et non des supputations ou des mythes.

LES NOUVEAUX AUTEURS ALGÉRIENS TÂTENT TOUS LES GENRES, IL Y A DES EFFORTS POUR UN RENOUVEAU LITTÉRAIRE. EN A-T-

ON FINI AVEC L'ÉCRITURE DE L'URGENCE DES ANNÉES 90 ?

Je ne peux pas souscrire à l'écriture de l'urgence des années 90. Pour la simple raison que l'auteur n'écrit pas le roman sur commande. L'inspiration n'est pas toujours liée à l'instant. Il est évident que pendant la décennie noire, j'écrivais mon roman «Les sanglots de Césarée» et «Sous le voile de mon âme», avec toute une palette de cette maudite décennie, mais je ne peux pas la lier à l'écriture de l'urgence. Je peux étayer qu'effectivement mon personnage central, Racym, exérait la dérive idéologique par tout ce qu'il voit sur le terrain comme apocalypse, contrairement à Lina, archéologue mystique. Seulement je ne correspondais en rien à cette appellation de l'écriture d'urgence.

QUE VOUS INSPIRE LE MARCHÉ ACTUEL DU LIVRE EN ALGÉRIE ?

Aujourd'hui, dans un monde qui bouge à une vitesse incroyable, le livre est éminemment précieux, il permet d'installer le débat qu'on veut donner à la crise que vit le monde. J'interviens souvent sur l'actualité algérienne, géopolitique et mondiale, mes approches reposent sur des livres et des écrivains. Dans vos questions, vous citez deux auteurs et j'en cite d'autres. Dans un débat de haute facture, le livre, les auteurs sont cités inévitablement. Chez nous, on nous parle de cinéma, de théâtre, de patrimoine matériel et immatériel, de vestiges en oubliant qu'à la base de toute la Culture le livre est le pivot. Sans texte, vous n'avez ni cinéma, ni théâtre, ni patrimoine. La signature d'une Culture soft-power est le livre. De surcroît, nous sommes les héritiers du premier écrivain algérien numide, Apulée de Madaure, Afulay. Auteur du premier roman de l'humanité «Les Métamorphoses» ou «L'Âne d'or» et ses divers autres ouvrages.

UN DERNIER MOT POUR CONCLURE....

Notre culture et nos médias spécialisés dans la culture tel que le magazine L'ivrEscQ qui a donné un horizon ici et à l'international, peuvent apporter beaucoup au paysage du livre à condition que la volonté de prospérer et briller puisse émaner des détenteurs des manettes. Une pointe d'optimisme nécessaire. Je conclurai en appuyant : Yes we can !

Propos recueillis par Boualem Bouahmed

LE FORT BYZANTIN DE KSAR BELEZMA ET LE VILLAGE ANTIQUE DE M'DOUKAL À BATNA

Les deux sites inscrits sur l'inventaire des biens culturels

Le Fort byzantin et le village antique de M'doukal, dans la commune de Ksar Belezma (wilaya de Batna), ont été inscrits récemment sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels. Le responsable chargé de la gestion de cette structure, Abderrazak Bensalem, a précisé à l'APS que les dossiers relatifs aux deux sites ont été approuvés par la commission de wilaya des biens culturels et la direction de la culture «en raison de leur importance historique, archéologique et architecturale, le premier site remontant à l'époque byzantine (vers la fin du IV^e siècle après JC) et le second représentant un

archétype d'architecture et constructions en terre compactée». L'opération s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre de «la valorisation et de la préservation des sites archéologiques et de leur inscription sur l'inventaire supplémentaire en vue de les classer définitivement». Selon Bensalem, les dossiers de six autres sites sont actuellement en cours d'examen pour être «très prochainement» présentés à la commission de wilaya des biens culturels en vue de les inclure sur l'inventaire supplémentaire. Il s'agit, selon ce spécialiste en archéologie, des sites de la carrière de pierre

romaine, connue sous le nom de Kaf El Romane, située dans la région de Théniet El Maktaâ (commune de Bitam), Lemsourti (Oued El Ma), Kessas (Chemora), Lmasba (Merouana), Lemtaras (Seriana), ainsi que la mosquée Sidi Abdeslam, dans la commune de T'kout. Le même responsable a également fait savoir que durant l'année écoulée (2023), 4 sites à travers la wilaya de Batna ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, à savoir: Bordj Ben Sedira, dans la commune de Chemora, le village archéologique de Lambiridi (Oued Chaâba), la mosquée des sept dor-

mants (N'gaous) et Ghar Ouchetouh (ou grotte Ouchetouh), dans la commune de Taxlent. Selon Bensalem, l'opération permettra aux sites inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels d'être protégés juridiquement et leur permettra également d'être valorisés, protégés (mise en place de clôtures) et de bénéficier à la recherche archéologique. Des efforts sont actuellement déployés pour inscrire plus de 750 autres sites archéologiques et historiques de la wilaya de Batna sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a conclu la même source.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:42	DOHR 12:50	ASR 16:42	MAGHREB 20:13	ISHA 21:56
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

TLEMCCEN

DEUX MORTS ET DEUX DISPARUS À LA SUITE DU CHAVIRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

Un bateau de pêche a chaviré hier, au large des côtes de Ghazaouet, une commune de la wilaya de Tlemcen, dans l'extrême ouest du pays. Selon des informations recueillies, au moins deux morts sont à déplorer. De même, deux pêcheurs sont portés disparus.



AHMED NAÏT EL HOCINE, DÉLÉGUÉ NATIONAL À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

«LES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN HAUSSE DE 8%»

Les accidents de la route continuent de causer des pertes humaines en Algérie. Une augmentation de 8% du nombre d'accidents et de 5% du nombre de décès a été enregistrée en ce début de saison estivale, a révélé, hier, sur les ondes de la Chaîne III, Ahmed Naït El Hocine, Délégué national à la sécurité routière au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Durant cette période, le nombre d'accidents augmente en raison de la forte mobilité et des nombreux déplacements des citoyens vers les wilayas côtières. La circulation nocturne est également plus fréquente pendant les vacances d'été, ce qui accroît le risque d'accidents», explique Naït El Hocine. La délégation nationale à la sécurité routière mise sur la sensibilisation des usagers de la route pour lutter contre cette hécatombe. Cette année, «une campagne sera lancée à partir du 1^{er} juillet en collaboration avec la Gendarmerie nationale et de nombreux partenaires, dont la radio et la télévision algérienne, ainsi que Naftal», confie l'intervenant, précisant que la sensibilisation sera principalement menée au niveau des stations-service situées le long des axes routiers à risque d'accidents.

SEAL

COUPURE D'EAU DANS SEIZE QUARTIERS À DOUÉRA

Des travaux sur le réseau de distribution d'eau potable perturbent la distribution dans plusieurs quartiers de Douéra et Rahmania. La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAL) informe ses clients qu'en raison de travaux sur le réseau de distribution d'eau potable, la distribution d'eau sera perturbée dans 16 quartiers des communes de Douéra et Rahmania. Les travaux, qui ont débuté hier matin, concernent la déviation d'une canalisation principale de distribution d'eau potable située à proximité du chantier du nouveau stade de Douéra. Cette opération est nécessaire afin de permettre la poursuite des travaux de construction du stade. Selon un communiqué de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAL), ces travaux, menés par la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger, affectent les quartiers suivants de la commune de Douéra : Quartier des 1 000 logements sociaux, quartier des 1 400 logements Abziou, quartier des 3 254 logements AADL, ainsi que le quartier des 3 746 logements AADL route de Rahmania, quartier Ben Djilali, et le quartier El Wafa. Dans la commune de Rahmania, il s'agit du centre-ville, de la zone d'affaires de Rahmania, du quartier des 50 logements Naâman, de Houch El Boustane, du quartier de Mouhyiddine et la route de Rahmania-Douéra. SEAL assure que le programme de distribution habituel sera rétabli progressivement à la fin des travaux et du remplissage des réservoirs principaux.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 25 JUIN 2024 // N°843 // PRIX 20 DA

CYBERMENACES

L'Algérie en mesure d'assurer sa souveraineté numérique

La haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a affirmé, hier, sur les ondes de la Chaîne I, que l'Algérie était en mesure d'assurer sa souveraineté numérique et de contrer les cybermenaces...

Mme Benmouloud a précisé que l'Algérie, grâce à sa position stratégique et à ses ressources humaines et économiques, «est en mesure d'assurer sa souveraineté numérique». Concernant la transformation numérique, qui est l'un des axes majeurs de la stratégie nationale de numérisation, que l'Etat s'emploie à concrétiser en associant les différents secteurs, la responsable a souligné que «le projet de Centre national algérien des services numériques, qui sera réalisé dans ce cadre, en partenariat avec le groupe chinois Huawei, pour l'hébergement des données nationales sur le territoire national, contribuera au renforcement



de la souveraineté numérique de l'Algérie». Ce centre est un jalon important pour se doter d'une infrastructure regroupant toutes les solutions

numériques à dimension nationale, a-t-elle dit, ajoutant que le projet donnera lieu à la mise en place du «portail national interactif des ser-

vices publics, qui permettra l'accès à tous les services à l'aide d'un numéro d'identification, la domiciliation des solutions et des données et la création d'une base de données nationale des services numériques».

Evoquant la loi sur la numérisation, Mme Benmouloud a souligné que le texte, qui devrait être promulgué l'année prochaine au plus tard, «permettra de lever les entraves et de pallier les lacunes relevées en la matière», précisant que les neuf ateliers organisés pour enrichir le texte avaient donné lieu à «plus de 200 propositions».

DISTINCTION

L'ingénieur algérien Arezki Tagnit-Hamou remporte le prestigieux prix de l'OIQ au Québec

Nouvelle distinction pour les compétences algériennes établies à l'étranger. L'Ordre des ingénieurs du Québec, au Canada, vient de décerner un prestigieux prix à l'ingénieur et professeur algérien Arezki Tagnit-Hamou pour récompenser l'ensemble de sa carrière. En effet, lors de la soirée d'excellence de l'Ordre des ingénieurs de Québec, qui s'est tenue à Montréal, le professeur algérien a reçu la plus haute distinction de OIQ. Avec une carrière de plus de 33 ans d'expérience, le professeur Arezki Tagnit-Hamou a remporté le Grand Prix d'excellen-

ce professionnelle, lors de la soirée de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui a eu lieu à Montréal, fin mai dernier. Ce trophée est une haute distinction qui récompense l'excellence de la contribution professionnelle, sur la base de plusieurs critères, à savoir le sens de l'éthique, la compétence, la responsabilité et l'engagement social. Arezki Tagnit-Hamou a, ainsi, été présenté comme un modèle à l'ensemble des membres, grâce à son savoir-faire, ses réalisations et son attitude professionnelle. Si cet ingénieur algérien a réussi à se

distinguer, c'est grâce à sa touche professionnelle dans le domaine du ciment et du béton, depuis plus de trente ans. D'ailleurs, il est l'auteur de plus de 200 articles techniques et scientifiques, évalués par des revues internationales, dans lesquels il s'intéresse au développement durable du béton et des matériaux alternatifs. En plus de ces recherches, Arezki mène aussi une carrière de professeur à la faculté de Génie de l'université de Sherbrooke, au Québec. Le professeur, d'origine algérienne, dirige aussi le laboratoire international des

éco-matériaux. Arezki Tagnit-Hamou est un ingénieur titulaire d'un diplôme de l'Institut national des hydrocarbures de Boumerdès. Après l'obtention de son doctorat en technologie et chimie des silicates de l'université de Veszprém, en Hongrie, il rejoint l'université de Sherbrooke en 1990. Par ailleurs, l'obtention de la Chaire du SAQ sur la valorisation du verre dans les matériaux et ses recherches sur la poudre de verre ont permis de normaliser et de standardiser, à travers le monde, un nouvel ajout cimentaire.

30 MILLIARDS DE CENTIMES RÉCUPÉRÉS

Un gang de trafic de pierres précieuses tombe à Alger

Les éléments de la Sûreté nationale, relevant de la wilaya d'Alger, ont démantelé, au courant de cette semaine, un réseau criminel de trafiquants de pierres et de métaux précieux. L'opération a permis de saisir une marchandise d'une valeur estimée à 30 milliards de centimes. Le réseau criminel composé de quatre personnes, dont un ressortissant étranger, exerce dans le trafic international des métaux et des pierres précieuses et d'autres objets de valeur antiques. L'enquête menée par les services

judiciaires a permis d'identifier les suspects et de mener une perquisition de leurs domiciles pour enfin les arrêter en flagrant délit. Par ailleurs, cette opération a permis aux éléments de la Sûreté nationale de mettre la main sur un trésor d'une valeur estimée à 30 milliards de centimes. Cette saisie comprend une collection de pierres précieuses de différentes formes et tailles, des métaux précieux, une quantité d'or et de diamants. À cette saisie, s'ajoutent des anciennes pièces de monnaie et des sta-

tuettes antiques, en plus d'un dispositif et d'un matériel de détection des pierres précieuses. L'opération a permis la saisie d'une valeur de 30 milliards de centimes. Par ailleurs, le démantèlement de ce réseau criminel a permis de mettre la main sur la somme de 293 millions de DA, en liquide. Les membres de ce gang ont été présentés devant les services judiciaires territoriales compétents, pour blanchiment d'argent, mais aussi pour trafic d'objets antiques.

